LE SEUL JOURNAL FRANCAIS DE LA SASKATCHEWAN

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Le "Patriote" est lu chaque semaine par plus de 30,000 personnes

LE PATRIOTE DE L'OUEST

NOTRE FOI ! NOTRE LANGUE

BUREAU: 1303, 4ème Avenue Ouest Prince-Albert, Sask. TELEPHONE 2964

ABONNEMENT.
Un an, Canada $2.00
" " Etats-Unis $2.50
" " Europe $2.50

J.-N. JUTRAS, Administrateur

21ème Année

PRINCE-ALBERT, SASK., mercredi le 25 mars 1931

No 3

Anderson Désapprouvé à Ottawa et à Toronto

M. Lavergne accepte le défi

Les agissements de M. Anderson ont du retentissement, plus peut-être qu'il ne s'y attendait. On ne s'attaque pas impunément aux droits les plus sacrés de trois millions des plus anciens et des plus fidèles citoyens du Canada.

Le fait est tellement étrange, dans un pays civilisé comme le nôtre, que tous les journaux l'ont colporté d'une côte à l'autre. Si bien que présentement très rares sont ceux qui n'ont pas entendu ou lu quelque chose des faits et gestes de notre fameux premier ministre. Si M. Anderson est en mal de popularité, il trouvera, son médicament dans les quotidiens et les périodiques de son volumineux courrier. Il sera sans doute très honoré de constater, dans les dernières éditions et sous de gros titres, qu'il a été question de M. Anderson à la Chambre des Communes et à la Législature ontarienne.

M. Armand Lavergne, vice-président de la Chambre, celui qui, il y a déjà un quart de siècle, traversait à un parti étranger en protestation contre les spoliateurs des droits minoritaires du Manitoba, ne pouvait s'empêcher de fustiger chez un parvenu ce qui l'avait poussé à se séparer de l'un des plus grands orateurs et des plus illustres politiciens d'origine canadienne-française, dont s'honorent même les Canadiens anglo-saxons. Il n'attendit pas longtemps pour dire ce qu'il avait sur le coeur. En quelques phrases lapidaires, qui résonnaient comme des coups de fouet, il fit connaître son opinion sur ceux qui sèment la zizanie dans le champ du voisin.

Mon opinion, la voici: que l'on excite les préjugés de race d'un côté ou de l'autre, toujours nous serons Canadiens. Il est inutile de dire qu'une langue ou l'autre est en usage dans les différentes provinces. Nous sommes ici pour y rester — les deux races et les deux langues — Et le moment où nous oublierons que nous sommes Anglais, Ecossais, Irlandais et Français pour devenir des Canadiens, le pays aura certainement vu son plus beau jour.

Toutes campagnes contre la langue française au Canada s'écria M. Lavergne faisant allusion aux objections soulevées contre le bilinguisme en Saskatchewan, sont "bêtes", "sans fondement", "à propos de rien" et "n'ont pas de sens".

Ceci s'applique à M. Anderson aussi bien qu'à n'importe quel autre. ....

Si les droits du français en Saskatchewan ne sont pas reconnus, j'accepte le défi — accept the challenge —.

Si M. Anderson a le pouvoir de faire ce qu'il fait, à qui la faute? Montrant la gauche, c'est là qu'est la faute. C'est sous le régime Laurier que l'Acte de l'Autonomie de 1905, donnant à la province le contrôle de l'éducation, a été passé. A ce moment, M. Lavergne, tout jeune encore, renonça à un brillant avenir politique plutôt que de tremper dans la conspiration contre les droits de ses compatriotes du Manitoba.

M. Lavergne parla ensuite d'immigration. *Si nous avions placé plus de citoyens d'origine française dans l'Ouest, nous aurions là-bas moins de bolchevisme et de leninisme.*

En terminant, il fit appel à la bonne volonté afin de promouvoir l'harmonie entre Anglais et Français. Cessons de nous disputer. *Nous sommes au Canada pour y demeurer. Le Canada doit être bâti sur une double civilisation et sur le principe du bilinguisme, en octroyant à chaque race ses droits et privilèges.*

M. Louis Côte blâme l'attidude du gouvernement de la Sask.

Les échos du bill Anderson contre le français se sont répercutés jusque sous les arcades de la Législature ontarienne. Elles choquèrent les oreilles de certain conservateur. Que les choses et les temps sont changés. Avant la venue de M. Ferguson, la vaste salle offrait une résonnance parfaite aux vibrations fanatiques. L'ex-premier ministre a brisé les fils mystérieux, lorsqu'il a tué le Règlement XVII.

Le règlement de la question du français dans les écoles de l'Ontario par M. Ferguson, a plus fait pour développer les relations amicales entre les deux plus anciennes races du Canada que n'importe quel événement depuis la Confédération, dit M. Louis Côté (conservateur d'Ottawa Est) à l'assemblée législative réunie à Toronto. Il attira l'attention des députés sur la conduite du gouvernement de la Saskatchewan. Il déplora les efforts tentés pour abolir l'enseignement de la langue française en cette province.

Il se joue en ce moment, sur les rives de la Saskatchewan, un sombre drame de nature à remplir de crainte et d'effroi le coeur de tout vrai Canadien. S'il faut en croire les dépêches qui nous viennent de là-bas, on tente en ce moment, dans cette province, de priver des moyens d'apprendre leur langue maternelle, les descendants de ceux qui apportèrent en Saskatchewan, en plus d'un glorieux passé de deux ou trois siècles de contribution utile à l'histoire du pays, l'amour et le respect des institutions britanniques, en même temps que la culture, charmante et merveilleuse, héritée de leurs ancêtres français. Présentons donc un front uni à tous ces ennemis hideux, et assurons l'union et l'harmonie par une intelligence complète de l'esprit de la constitution dont est née notre nation.

M. Garland attire l'attention de l'Est sur l'Ouest

Montréal. — M. E.-J. Garland, représentant de Bow-River (Saskatchewan) au parlement, s'adressant au *Canadian Club*, dit que l'on devrait moderniser le système bancaire et établir une banque nationale de réescompte. Il critiqua vertement les banques de l'Est et les présidents des chemins de fer parce qu'ils se mêlent de dire à l'Ouest ce qu'il devrait faire. Les commérages sur la dépression psychologique, dit-il, ne sont pas seulement le comble de l'ironie, mais encore le fin fond de l'impertinence. Beaucoup de fermiers n'ont pas fait un sou depuis deux ans. Les conditions dans l'Ouest sont une menace à l'ordre social et économique du Canada. La Saskatchewan est atteinte plus cruellement que n'importe quelle autre province, puisqu'elle produit plus de grain que toutes les autres.

Les suggestions en faveur de la culture mixte sont inutiles, puisque sur de grandes étendues il fut impossible de faire même un jardin et avec les oeufs à 10 sous la douzaine, pourquoi s'embarrasser de poules. C'est la même chose pour le beurre. Les seuls fermiers à faire de l'argent l'an passé furent ceux dont la récolte fut complètement grêlée et qui avaient une assurance sur le grain.

Un autre Joe. Martin

MERCI !

Le journal *The North-West Review* de Winnipeg, après avoir indiqué les mesures prises par M. Anderson pour faire disparaître notre première année de français, publie en éditorial les lignes suivantes que nous sommes heureux de porter à la connaissance des Franco-Canadiens de notre province :

"Le privilège d'enseigner les petites filles et les petits garçons canadiens-français dans leur langue *maternelle pendant* la première année d'école constituait une grave menace nationale. Grâce au courage et à la prévoyance des législateurs de la Saskatchewan, ce danger est maintenant écarté. Le pays respirera plus librement et, dans leur *orgueil et leur satisfaction*, les fermiers de la Saskatchewan oublieront le prix du blé et les difficultés économiques qui en découlent.

Le docteur Anderson doit être *fier de son succès. Seul un homme* qui voit de loin et très héroïque pouvait faire ce qu'il a fait. Aucune loi d'un dessein aussi *noble* et aussi *sublime* n'a jamais été conçue sans cet éclair de génie que l'on trouve rarement en dehors d'une loge orangiste ou d'un asile d'aliénés. Elle donne la vraie mesure du docteur Anderson, homme d'Etat, et le place au *premier rang* avec cet autre "constructeur d'empire" sans pareil, Joe Martin.

Nous nous demandons ce que M. Bennett pense de ses partisans hérodiens de la Saskatchewan. Ils lui donnent une aide très précieuse dans la province de Québec et il doit leur être profondément reconnaissant.

x x x

Nous sommes infiniment reconnaissants à l'auteur de ces lignes, et nous l'en remercions bien sincèrement.

L'attitude de M. Anderson et de son gouvernement sur cette question de l'enseignement du français a été sévèrement jugé par tous les journaux de langue française, sans distinction de parti. C'est avec joie que nous voyons les journaux catholiques d'autres nationalités condamner cette même attitude en termes non équivoques.

M. Anderson a rendu un précieux service aux catholiques. Celui de *les rapprocher les uns des autres*, et de les obliger à se mieux connaître et à s'estimer.

Les démarches faites auprès de notre premier ministre par des délégués représentant les groupes irlandais, allemands et français nous avaient déjà fourni une preuve de ce rapprochement. L'article si sympathique et si spirituel du journal catholique de langue anglaise nous en fournit une autre. Mérci au *North-West Review*.

R. D.

x

FRENCH CANADA

Le *Leader-Post*, dans un éditorial publié mardi, le 17 mars, fait les réflexions suivantes au sujet des élogieuses paroles du premier ministre de l'Ontario, M. George-S. Henry à l'adresse des Canadiens français, que nous avons reproduites la semaine dernière :

"Le discours du premier ministre de l'Ontario est une magnifique illustration des bons sentiments qui existent entre le Québec et l'Ontario...

"M. Henry estime avec justesse le caractère vraiment national des Canadiens français. Le Canadien français est fier de sa lignée. Il a le culte des traditions de ses ancêtres et tient en haute vénération ce qu'il y a de meilleur et de plus inspirateur dans l'histoire de la vieille France. Mais il est d'abord et avant tout un Canadien, profondément attaché au sol, ardemment épris de son pays et résolu à conserver intacts les privilèges, les droits et la liberté dont il a joui depuis près de deux siècles sous le drapeau britannique."

"THE PRAIRIE MESSENGER"

La dernière session de Régina passera dans l'histoire sous le nom de la "session des questions." A eux seuls, les députés libéraux ont posé plus de 400 questions. Et combien d'autres questions seront faites quand les conservateurs voudront se faire élire de nouveau. Cependant l'élément français, lui, n'aura pas à se demander ce qu'est l'attitude du gouvernement à son endroit. Il est déjà parfaitement renseigné. Il n'a qu'à se rappeler qu'au lieu de passer des lois pour le soulagement immédiat de notre situation si pénible en ce moment, M. Anderson a préféré abolir le français comme langue, truchement même pour le premier grade. Telle était, aux yeux du gouvernement, l'urgence de cette mesure qu'on l'a votée avant que le gros de notre population ne devinât qu'on se proposait de le faire. Les Loyaux Orangistes peuvent s'imaginer que cet acte sera le salut de l'Ouest. *D'autres ne voient en cela qu'un autre* indice de l'attitude du gouvernement vis-à-vis ceux qui n'ont pas l'honneur d'être cent pour cent de race nordique. Après cet affront, nous nous demandons ce que pensent les Français qui ont voté conservateur. Nous nous demandons si cette mesure ne présage point l'appel aux préjugés de race que le gouvernement utilisera à son profit, lors des prochaines élections. Nous nous demandons si Bennett et les *conservateurs du Québec* approuveront les amendements de la loi qui furent votés par les conservateurs de la Saskatchewan.

INSTITUTEURS

Voir en page 3 le Programm de Franças de l'A. C. F. C.

AU FEUILLETON DE LA CHAMBRE

LE TRAITEMENT DU SOLLICITEUR GENERAL

Une résolution inscrite au feuilleton de la chambre des communes indique que le gouvernement projette de porter de $ 7 000 à $ 10 000 les émoluments annuels du solliciteur général. Cette augmentation mettrait M. Maurice Dupré sur un pied d'égalité avec ses collègues au point de vue émoluments.

ROYAUME DU CANADA

M. Lavergne a aussi inscrit au feuilleton la résolution suivante : "Il est dans l'intérêt de l'empire et de la Confédération canadienne que le nom officiel du Canada soit celui de Royaume du Canada.

TAUX REDUITS POUR COLONS

M. Oscar Boulanger, député de Bellechasse, vient d'inscrire au feuilleton la résolution suivante : "Pour remédier au chômage dans les villes en encourageant un mouvement de retour à la terre, le gouvernement du Canada devrait inviter les chemins de fer à établir les taux réduits de voyage en faveur des colons et devrait aider, par des octrois de deniers publics, les chemins de fer à établir ces taux, s'il est nécessaire."

ASSURANCE-CHOMAGE

Une résolution que l'un des députés travaillistes de Winnipeg, M. Heaps, vient d'inscrire au feuilleton, demande au gouvernement de prendre en considération l'établissement immédiat d'un système fédéral d'assurance contre le chômage, la maladie et l'invalidité.

UNE BANQUE FEDERALE

Comme par les années passées, nous aurons vraisemblablement, au cours de la session un débat sur notre système de banque. M. Coate, député agraire de MacLeod, présente une résolution qui demande

Suite à la page 2.

LA SESSION FEDERALE

Les directeurs du National et l'Ouest — Une tempête sur le parquet de la Chambre — Les principaux discours du débat sur l'adresse. — La campagne fanatique de la Saskatchewan.

OTTAWA. — La semaine politique ne manque pas d'intérêt, tant par la teneur des premiers discours qui viennent d'y être prononcés que par le caractère des premières *propositions de lois que le gouvernement vient de faire à la Chambre* des Communes.

Une de ces propositions de lois *intéresse directement la Saskatchewan* et l'Alberta. Aujourd'hui le bureau de direction des chemins de fer du gouvernement n'a que quinze *directeurs représentant toutes les provinces canadiennes, moins* les deux que nous venons de mentionner. Le *ministre des Chemins* de fer, l'Hon. Robert J. Manion, demande de porter à dix-sept le nombre de ces directeurs, en vue de *donner sur le bureau des représentants et à la Saskatchewan et à* l'Alberta.

Mercredi dernier il y eut une forte bourrasque en Chambre. Le premier ministre, dans son discours de la veille, avait caractérisé un discours prononcé en septembre dernier par M. Young, libéral de Weyburn, de "vaudeville", ajoutant qu'il ne voulait plus de spectacle de ce genre. Le chef de l'opposition et ses collègues se sont fortement objectés à pareille qualification, qui, au dire de M. Mackenzie-King, *déshonorait toute la* Chambre. Il s'ensuivit une mêlée *générale, acrimonieuse, et beaucoup de tapage de part et d'autre.*

Le débat sur l'adresse bat son plein. Il se prolongera sans doute encore plusieurs jours, jusqu'après Pâques sans doute. L'opposition paraît déterminée à critiquer, ce qui promet une session longue. D'autre part les adversaires du gouvernement n'ont que des critiques à lui adresser, tandis que cet excès trouve un ample correctif dans les discours ministériels, fort élogieux. C'est la tradition qui se perpétue.

LE CHEF DE L'OPPOSITION

La présente session est en voie de multiplier ses nouveautés. A l'ouverture le discours du trône a été lu, non pas par le gouverneur général du Canada, mais par l'administrateur ; c'était la première fois qu'un Canadien présidait à l'ouverture d'une session fédérale ; et voilà que pour la première fois aussi probablement dans les annales des débats parlementaires, le *premier ministre ne répond pas le* jour même au discours d'attaque du chef de l'opposition au cours de la discussion de l'adresse. L'après-midi de lundi dernier a été occupée presque entièrement par MM. Cormier et Porteous, le premier des provinces maritimes et l'autre de l'Ontario, qui ont respectivement proposé puis secondé l'adoption de l'adresse ; et le reste du temps, la fin de l'après-midi et toute la soirée, soit en tout quatre heures et demie, a été employé par l'Hon. Mackenzie-King à critiquer le présent gouvernement. Le premier ministre a dû remettre sa réplique au lendemain après-midi.

M. Mackenzie-King, qui échappe au règlement des quarante minutes, a pu s'attarder quelque peu, au début de son discours, aux compliments d'usage, principalement à l'adresse des deux jeunes députés, MM. Cormier et Porteous, qui venaient de prononcer leur premier discours en Chambre. Mais il s'est rapidement mis à la besogne de critique, et a dirigé contre le présent gouvernement, qui se résume, dit-il, en la personne unique de M. Bennett, une charge à fond de train. Le chef de l'opposition était dans ses meilleures dispositions et il était clair que les quelques mois de repos qu'il a pris depuis les dernières élections générales lui ont fait un bien immense.

En quatre heures et demie, il est

(*Suite à la page 2.*)

Un appel de la St-Jean-Baptiste

Pour l'enseignement des deux langues officielles du pays.

Montréal, — La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, réunie en congrès au Monument National, le jeudi, 12 mars, a adopté un ordre du jour relatif à la situation religieuse et scolaire en Saskatchewan :

RESOLUTION RELATIVE A LA PERSECUTION EN SASKATCHEWAN

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, en congrès réunissant tous les délégués de ses sections, déplore comme souverainement injuste et antipédagogique l'attitude du gouvernement Anderson à l'endroit des catholiques de la province de Saskatchewan et l'ostracisme dont il poursuit la langue maternelle des Canadiens français.

Après les démarches de bonne entente que tant de Canadiens distingués ont faites pour épargner au pays le discrédit qui résulte de ces persécutions mesquines, il est à souhaiter qu'une opinion saine et généreuse fera bientôt triompher le bon sens, la justice et la paix.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal fait appel aux gouvernements, aux associations nationales, aux groupes de citoyens, à toutes les personnes qui exercent de l'influence sur l'opinion par la plume ou par leurs conseils autorisés, de manière que l'on comprenne dorénavant sur toute l'étendue du pays que le Canada veut sincèrement assurer la paix des consciences et protéger l'enseignment des deux langues officielles du pays."

Le Chef du Secrétariat,

(Signé) Alphonse de la ROCHELLE.

Appel de Mgr Charlebois, O.M.I. aux jeunes gens de bonne volonté

Dans l'Evangile, nous lisons que Notre-Seigneur dit un jour, à ses disciples : "La moisson est abondante et les ouvriers sont peu nombreux."

Dans une autre parabole, Il nous montre le Maître de la vigne (lequel est Dieu) sortant, toute heure, sur la place publique et s'adressant aux hommes qui s'y tenaient oisifs : "Que faites-vous ici ? Allez-vous aussi à ma vigne et je vous donnerai ce qui sera juste."

Chers jeunes gens, je vous demande à mon tour : "Que faites-vous dans le monde ?.. Vous y perdez peut-être un temps précieux. Ecoutez donc l'appel du divin Maître : allez travailler à ma vigne ; la récompense sera belle. Cette vigne, mes chers amis, c'est l'Eglise toute entière. Une partie de cette vigne, la plus recommandée par notre Très Saint Père le Pape comprend les missions indiennes. Une portion de ces missions m'a été confiée depus plus de vingt ans. Elle porte le nom de vicariat du Keewatin, lequel comprend toute la partie nord des deux provinces du Manitoba et de la Saskatchewan et une partie du nord de la province d'Ontario. C'est un pays presque entièrement sauvage. Les missions sont dispersées dans une immense forêt, à une grande distance de la civilisation. Les missionnaires n'ont *pas les moyens d'engager des* ouvriers des centres pour les aider dans leurs travaux manuels. Ce qu'il leur faut, ce sont des apôtres volontaires qui portent, chez les missionnaires Oblats de Marie Immaculée le nom de frères coadjuteurs ou frères convers. Ces frères, poussés par l'amour de Dieu, du salut des âmes et par le désir ardent de leur propre sanctification, abandonnent les vains plaisirs du monde, quittent leurs parents, leurs amis, leur paroisse, se font religieux et viennent offrir leur vie, leur force et toute leur énergie au service des missionnaires oblats. Quel beau sacrifice ! Quel admirable dévouement ! Ils travailleront, souffriront, s'épuiseront dans la vigne du Seigneur sans autre espoir que celui de sauver leur âme et celle des pauvres Indiens abandonnés.

Eh bien, chers jeunes gens, si vous sentez dans votre coeur un certain attrait pour un tel dévouement apostolique, soyez assurés que c'est l'appel de Dieu. Il vous veut dans sa vigne. Hâtez-vous de consulter votre curé ou votre directeur de conscience. Dites-lui que vous sentez cet appel et demandez-lui ses conseils. Ne vous laissez pas arrêter par de faux amis qui pourraient ne pas comprendre suffisamment la beauté de la vocation de frères missionnaires Oblats de Marie Immaculée et la douceur des sacrifices endurés pour Dieu.

Un bon frere me racontait, un jour, toutes les misères et les souffrances endurées dans le cours d'un hiver. J'en étais touché jusqu'aux larmes. Et il ajoutait : "Mon seigneur, je ne vous dis pas cela pour me plaindre : loin de là, c'est la réalisation de ce que j'ai désiré depuis mon enfance. Je me trouve heureux et content." C'est le bonheur qu'éprouve celui qui souffre pour Dieu.

Les jeunes gens qui connaissent les métiers de charpentier menuisier ou de mécanicien sont plus à même de rendre de grands services aux pères missionnaires et aux écoles industrielles indiennes. Allons, chers jeunes gens, ne manquez pas de m'écrire si l'appel de Dieu se fait entendre dans votre âme. Je vous dirai ce que vous aurez à faire pour devenir missionnaires coadjuteurs dans mes missions. Jusqu'à la fin de mai, écrivez-moi ou adressez-vous au presbytère Saint-Pierre, 1201, rue Visitation, Montréal. Après cette date, adressez vos lettres : *Le Pas, Manitoba.*

Si toutefois vous sentez cet appel *sans éprouver d'attraits* pour les missions sauvages, vous pouvez quand même devenir religieux coadjuteurs chez les Péres Oblats. Vous serez employés au service des maisons comme portiers, sacristains, menuisiers, mécaniciens dans *l'est du Canada. Dans ce cas,* vous n'avez qu'à vous adresser au R. P. V. Jodoin, O. M. I., Chambly Bassin, P. Q.

O. CHARLEBOIS, O. M. I.
Vic.-apost. du Keewatin.

x

LE POSTE DE SENATEUR

Saskatoon. — Les conservateurs de Saskatoon furent grandement surpris d'apprendre que le gouvernement aurait offert au colonel Ronald H. MacDonald, D. S. O., M. C., éminent chirurgien de la ville, le poste de sénateur pour remplir la vacance sénatoriale de la Saskatchewan.

Le docteur MacDonald vint en Saskatchewan en 1913 et s'établit à Saskatoon, après avoir servi comme *interne* dans les hôpitaux de *Bellevue et Harlem à New-York*. En 1914, il s'enrôla dans la *Canadian Expeditionary Force* et obtint les titres de D. S. O. et M. C. durant son temps de service. En 1919, il revint à Saskatoon. Durant la campagne pour choisir un sénateur, plusieurs noms de conservateurs très actif à promouvoir les intérêts du parti, *ont été mentionnés*. Jamais celui de MacDonald n'a été mentionné. Ce dernier ne s'est jamais beaucoup occupé de politique.

La Session...

(Suite de la première page)

naturel qu'un orateur touche à plusieurs points. Ceux qu'a discutés le chef de l'opposition sont les suivants : le présent gouvernement a failli à ses promesses électorales ; les conditions canadiennes deviennent de plus en plus mauvaises, au lieu de s'améliorer ; le parti conservateur a pour préoccupation constante d'avantager les gros capitalistes ; le premier ministre a tort de résumer en sa personne tout le gouvernement du pays, et devrait non seulement mettre un peu plus sa confiance en ses collègues, mais abandonner en faveur d'un autre ministre le portefeuille des *Finances*.

Mais c'est sur le sujet de la Conférence impériale de Londres que l'Hon. Mackenzie-King s'est le plus étendu. A ses yeux cette conférence est une faillite totale, et la raison en est l'attitude inexplicable du premier ministre actuel. Il accuse même M. Bennett d'avoir eu une arrière-pensée en agissant de la sorte : avoir les mains plus libres afin d'imposer la protection par le moyen du tarif canadien.

Après avoir analysé dans les plus grands détails chacun de ces points, le chef de l'opposition se demande quelles conséquences vont résulter de tout cela. Il se peut, dit-il, que le premier ministre ne puisse être accusé de manque de sincérité, mais cela n'empêche pas sa politique d'être une forte menace pour le pays, tant dans ses relations intérieures, entre les provinces par exemple, que dans ses relations extérieures. Une de ces conséquences, dans l'idée de M. King, sera la contraction des relations commerciales canadiennes.

A ce propos, M. King s'est étendu quelque peu sur la situation des provinces de l'Ouest. Si l'Ouest craint les menaces indiquées, dit-il, son devoir n'est pas de demander la sécession, mais de gagner le gouvernement à sa cause.

LE PREMIER MINISTRE

Le lendemain après-midi, le premier ministre, l'Hon. Richard B. Bennett, a donné en moins de deux heures la réplique au discours de son adversaire. Ceux qui l'ont entendu comme chef de l'opposition, n'ont pas dû trouver le premier ministre en forme, mardi dernier. Mais il se peut que le sens de la responsabilité ait mis du calme à son tempérament, et si M. Bennett s'est, encore cette fois, laissé aller à certains éclats, il est resté tout de même, dans la presque totalité de son discours, assez calme. Le chef de l'opposition ne l'a interrompu aucunement, les interpellations venant principalement de ceux que le langage parlementaire appelle des "back-benchers."

Le corps du discours du premier ministre a porté sur la conférence impériale et l'attitude qu'il y a prise. Il a tenté de justifier la politique qu'il y a préconisée, le langage clair et aucunement équivoque dont il s'est servi aux séances de la conférence, ajoutant qu'en ce faisant, s'il n'a pas eu l'heur de plaire à son adversaire M. King, il a toutefois reçu d'ailleurs des marques d'approbation qui tranquillisent sa conscience. A certains moments, il s'est fait acerbe. En tout cas, dit-il, s'il s'est montré énergique dans son langage, il n'a pas agi autrement que Sir Wilfrid Laurier lui-même, en 1902, dans des circonstances analogues.

M. Bennett dit que sa politique actuelle peut se résumer à deux points : donner du travail à la main d'oeuvre canadienne, et placer l'industriel canadien sur un pied d'égalité avec son compétiteur de l'étranger. Il rejette l'allégation de son adversaire au sujet de la cour aux gros capitalistes ; il a recommandé ses propositions de lois à l'approbation honnête de la Chambre sans toutefois entrer dans quelque détail à ce sujet. Quant aux conditions malheureuses de l'heure, elles existent véritablement, mais la faute en est aux neuf années de l'administration libérale précédente, et non pas à la présente administration, qui n'a le soin des affaires du pays que depuis huit mois. Quant à la situation particulière du blé de l'Ouest, il y a dès à présent des signes non équivoques d'une amélioration, qui ira sans cesse en s'affirmant.

M. ARMAND LAVERGNE

M. Armand Lavergne, vice-président de la Chambre des Communes à Ottawa et député de Montmagny, appuya fortement la politique de son chef, M. Bennett relativement à l'embargo russe.

"S'il fut un temps où je me sentis fier d'être un citoyen du Canada, s'il fut un temps où je me sentis fier d'être un chrétien, ce fut lorsque le premier ministre de ce pays, parlant au nom non seulement du Canada, mais de tous les peuples civilisés, dit : "Nous n'aurons rien à faire avec la Russie.

"Voici une nation qui tue son empereur, assassine trois jeunes princes du sang royal, et met à mort le fils héritier du czar. Ce pays renie la civilisation, renie l'enseignement du Dieu souverain, renie le sacrement de mariage et renie le droit de propriété des individus. Le cas contre la Russie a été jugé. On déclare que nous perdrons de l'argent, mais l'homme ne vit pas seulement de pain."

M. TURNBULL

M. F.-W. Turnbull, député conservateur de Régina, prit la parole. Il s'est dit heureux d'après le débat sur l'adresse, de constater que le parti libéral revenait à une politique d'unité nationale. Le parti libéral n'a jamais fait de campagne dans l'Ouest sans faire d'appel aux préjugés et à l'esprit de clocher. Le chef de l'opposition lui-même a prêché la doctrine d'une Saskatchewan solide et d'un bloc de Québec.

L'un des résultats heureux des élections, dit l'orateur, ce fut de remplacer un gouvernement hésitant, vacillant et incertain, par une administration essentiellement d'action et de décision. Un autre, et non des moins appréciables, fut d'effriter les blocs provinciaux, là où il y en avait. Parlant des conditions de l'Ouest, il déclara qu'elles n'étaient pas aussi bonnes qu'elles pourraient l'être et pas aussi pires qu'on le dit. Mais l'Ouest ne se lamente pas à la ruine et ne s'abandonne pas au pessimisme découragé. Pour aider les agriculteurs de l'Ouest, il recommanda une réduction des taux de fret et s'est dit confiant dans l'aide qu'apporterait le chemin de fer de la baie d'Hudson.

M. GEORGE McPHEE

M. George McPhee eut des mots heureux en parlant de la dernière campagne électorale en Saskatchewan. Le premier il parla d'une façon franche et nette de la campagne de fanatisme que menèrent les conservateurs dans cette province.

Et son témoignage est d'autant plus précieux qu'il vient d'un député de langue anglaise.

Pendant les dernières élections, dit-il, les conservateurs n'ont pas cessé de déclarer que l'administration libérale d'Ottawa était dominée par les éléments de langue française. La paix et l'harmonie règnent au Canada et grâce à un grand homme d'Etat canadien français qui présida aux destinées du parti libéral pendant trente ans.

M. McPhee cita une dépêche de Régina parue dans l'*Orange Sentinel* disant que les loges de Régina avaient demandé à M. Turnbull de protester contre l'émission des timbres bilingues. M. McPhee se dit incapable de concilier cette dépêche avec les beaux sentiments que M. Turnbull avait manifestés quelques instants auparavant.

Et il a déclaré que "M. Turnbull et les autres députés conservateurs de la Saskatchewan avaient été élus sur un cri de race auquel il avait participé."

M. McPhee passa ensuite aux conditions économiques qui prévalent actuellement au pays.

Il eut une ingénieuse définition du toryisme : "Il y a, dit-il, entre le gopher (ce petit rongeur qui pullule dans l'Ouest) et le toryisme *une similitude. Le gopher est un* minuscule animal, fourvoyer et maraudeur, qui vole le blé de l'agriculteur. Aux jours de pillage, le gopher s'arrondit la panse. Je crois que le gopherisme et le toryisme sont synonymes. Ce sont deux pestes et deux humbugs. Mais je me découvre, après tout, une préférence pour le gopher." Cette définition humoristique reçut des applaudissements soutenus de la part de la gauche.

LA LÉGION ÉTRANGÈRE

Suite

HISTORIQUE

Pour comprendre ce qu'est la Légion étrangère, il faut se reporter à ses origines historiques, qui sont fort anciennes.

Pendant des siècles, avant la Révolution, les rois de France ont eu à leur service des régiments de soldats étrangers : Suisses, Ecossais, Allemands et bien d'autres. L'indépendance de la noblesse d'alors obligeait les souverains à recourir à des troupes mercenaires étrangères.

A la chute de la royauté, le gouvernement révolutionnaire appela au secours de la France assaillie, tous les peuples européens, et à ce moment furent constituées les légions batave, allobroge, italique et polonaise.

Pendant les guerres du Premier Empire, des multitudes d'étrangers accoururent, éblouis par la gloire des armes françaises. Des régiments suisses, polonais, hanovriens irlandais, portuguais, espagnols, albanais, grecs, croates, illyriens, prussiens furent créés de nouveau et de plus, trois régiments formés pour recevoir les déserteurs de tous les pays.

A la fin des guerres de l'Empire, tous ces régiments furent licenciés mais le nombre de soldats étrangers restant en France sans emploi possible, fut tel que Louis XVIII dut créer pour les recueillir momentanément une Légion royale étrangère.

Enfin, en 1830, le contre-coup de la Révolution qui ébranla à ce moment toute l'Europe continentale, amena en France des milliers de réfugiés politiques. Pour utiliser les services de beaucoup de militaires étrangers, non naturalisés, la loi du 9 mai 1831 prescrivit la formation d'une Légion étrangère, qui ne devait être employée qu'en dehors de la France. On forma immédiatement sept bataillons de 8 compagnies chacun, et on les transporta en Algérie, dont la conquête venait d'être entreprise quelques mois auparavant.

Telle est l'origine de la Légion étrangère actuelle, et depuis cette époque, sa Constitution n'a pas subi de modifications essentielles. Elle est toujours restée, en principe, un corps d'infanterie comprenant plus ou moins de bataillons, suivant les vicissitudes du recrutement, bataillons commandés et encadrés par des officiers français et utilisés dans les colonies françaises.

RECRUTEMENT ET TYPES DE LEGIONNAIRES

Au cours d'un siècle d'existence, le recrutement de la Légion a subi les fluctuations résultant de l'état économique et politique de l'Europe. Dans les moments de prospérité générale, le recrutement faiblit. Par contre, aux époques de crise économique, le nombre des engagés est souvent devenu tel qu'il a fallu ou bien suspendre complètement le recrutement, ou bien créer de nouvelles unités pour les recevoir. C'est ainsi qu'après la Grande Guerre, vers 1919-1920, l'afflux d'étrangers, et notamment d'anciens militaires, en France, a été si grand qu'on a dû porter de deux à quatre le nombre des régiments étrangers et créer en outre un régiment spécial de cavalerie. La Légion que j'ai connue il y a quelque 25 ans, à l'effectif total de 12 000 hommes, en comprend aujourd'hui plus du double.

Chose curieuse, le recrutement de la Légion *n'a pas* beaucoup changé dans sa nature. La majorité des engagés, avant comme depuis la guerre, est de race allemande. Avant la guerre, les deux tiers étaient allemands, alsaciens ou autrichiens ; à l'heure actuelle, en dépit d'un afflux énorme de Russes, 50 à 60 pour cent des légionnaires sont encore des Allemands.

A peu près toutes les nations européennes y sont représentées, mais il y a toujours eu, et il y a encore, une très petite proportion d'Anglais ou d'Américains.

Il y a, naturellement, un assez grand nombre de Français de tous les âges, presque tous engagés sous de faux noms et sous des nationalités inexactes : belge, suisse, canadienne.

En effet, quand un homme se présente dans un bureau de recrutement pour s'engager à la Légion, on lui demande bien son nom, son âge, sa profession et sa nationalité, mais on n'exige aucun papier, aucune pièce d'identité. La seule condition véritable de son acceptation est de satisfaire à un examen médical rigoureux.

La durée de l'engagement est de cinq années, et très nombreux sont les hommes qui, après un premier terme, rengagent pour une nouvelle période de cinq ans : ce qui prouve, entre parenthèses, que le régime de la Légion, si dur qu'il soit, ne leur déplait pas tant. Beaucoup servent pendant 15 ans, et j'ai même connu des gradés qui avaient 20, 25 et même 30 ans de service.

La prime d'engagement d'un légionnaire est la même que celle de n'importe quel autre soldat colonial français : elle est de 500 fr. qui sont remis en deux fois, la moitié, soit $10.00 environ, à l'arrivée au corps, l'autre moitié, après 30 mois de service. Les primes de rengagement sont un peu plus fortes. Il est possible que les tarifs aient été relevés dans ces deux ou trois dernières années, depuis la stabilisation du franc. Mais il n'en reste pas moins vrai que les primes en question ne sont qu'une bien petite somme en dollars, eu égard à l'engagement qui doit être contracté pour cinq longues années de dur service.

Quant à la solde journalière, la paye du légionnaire, elle est, elle aussi, égale à celle de tout autre homme de troupe français servant dans les mêmes régions, c'est-à-dire quelque cents par jour. Ce n'est pas l'appât du gain qui fait affluer les étrangers à la Légion.

Qu'est-ce donc qui les attire, et quels sont les types d'hommes que *l'on y rencontre ?*

Je voudrais à ce sujet démentir d'abord une opinion malheureusement trop répandue au sujet de leur moralité générale, et vous dire ce qu'en dit un étranger qui a servi plusieurs années à la Légion comme officier, le Prince Aage de Danemark :

"Près de 60 pour cent des légionnaires sont allemands. Je n'en vois pas la raison, si ce n'est que ce sont les meilleurs soldats que je connaisse. Il n'en résulte pas moins que ce fait est à l'origine de l'opinion si répandue d'après laquelle la Légion est un refuge pour bandits et criminels. Car l'Allemagne ne se soucie naturellement guère d'envoyer ses jeunes gens combattre sous le drapeau tricolore, et, en vue de s'opposer à des engagements massifs, elle a organisé tout un système de propagande destiné à décourager, chez des hommes de bonne catégorie, le désir de s'enrôler dans la Légion. En cela elle n'a *réussi que partiellement ; car si les* jeunes Allemands en quête d'aventures continuent à affluer à la Légion, le monde entier paraît avoir retenu l'impression qu'elle est remplie de voleurs et de malandrins du plus bas étage.

(à suivre)

L'ACTUALITE ECONOMIQUE

Nous venons de recevoir la livraison de février de l'*Actualité économique*.

M. Hector Mackay, docteur en Droit et professeur à l'école des Hautes Etudes commerciales de Montréal, signe un article intitulé *les Chimères de Law*, dans lequel il résume les idées caractéristiques du fameux système et démontre par des allusions aux événements des derniers mois que la spéculation exagérée n'est pas un mal de notre époque. Sous le titre *une Puissante et bienfaisante organisation agricole*, M. Max Turmann, professeur à l'Université de Fribourg, consacre une longue étude au Boerenbond belge. Nous recommandons la lecture de cet article à tous ceux qui, chez nous, s'intéressent au problème et à l'organisation agricoles. Ce qui s'est fait en Belgique pour venir en aide à l'agriculture, pourrait s'adapter à notre pays et particulièrement à notre province. L'importation du capital est une des questions les plus discutées de notre politique économique. M. Frs Vézina, professeur à l'école des Hautes Etudes commerciales de Montréal, consacre à cette question un très intéressant article, dans lequel il étudie les avantages que *nous vaut la présence chez nous du* capital étranger.

La chronique *Faits et Nouvelles* comporte comme d'habitude une série de petites études documentaires et statistiques intitulées : *D'une crise à l'autre ; Notre Production minière en 1930 ; L'Industrie canadienne de l'aluminium ; Le conflit douanier en Europe centrale ; Les Rapports commerciaux franco-bulgares.*

Sous le titre général *A travers les revues*, nous lisons des articles résumés des principales revues européennes et américaines. *La Question du blé ; La Situation économique en Angleterre ; La Fabrication du papier ; Une Nouvelle Misère.*

Le fascicule se ferme, comme à l'ordinaire, sur une abondante et très intéressante bibliographie.

L'Actualité économique est la seule revue du genre publiée en langue française en Amérique ; elle étudie les problèmes économiques d'une façon objective et surtout du point de vue canadien. Elle devrait être entre les mains de tous ceux qui s'intéressent, chez nous, au mouvement économique. On s'abonne ($2 par année, 25c l'exemplaire) dans les principales librairies de la province et à l'Ecole des Hautes Etudes commerciales de *Montréal.*

AU FEUILLETON

(Suite de la première page.)

l'établissement au Canada d'une banque centrale qui serait la propriété de l'Etat.

LES DROITS DES MINORITES

Une résolution inscrite au feuilleton par M. Woodsworth affirme que le Canada possède le droit d'amender sa propre constitution mais qu'en effectuant toute modification on devrait prendre un soin méticuleux de sauvegarder les droits des minorités.

POUR LA PAIX

Fidèle à ses habitudes, Mlle MacPhail a fait inscrire de nouveau au feuilleton de la Chambre la résolution suivante : "Que pour chaque somme de cent dollars dépensées pour la guerre, un dollar soit dépensé pour promouvoir la paix en établissant des chaires et des bourses internationales dans les principales universités canadiennes.

LES PENSIONS DE VIEILLESSE

D'après une dépêche que le *Globe* a reçue d'Ottawa, le gouvernement fédéral ne se chargerait pas maintenant de la quasi-totalité du fardeau des pensions de vieillesse et d'aide à l'agriculture, mais il procéderait graduellement, augmentant chaque année sa participation en ces matières.

RECHERCHES SOCIALES ET ECONOMIQUES

Un fermier-uni de l'Alberta, M. Speakman, de Red-Deer, vient de donner avis d'une résolution comportant un grand nombre de considérants et qui conclut par une demande au gouvernement pour l'établissement d'un Conseil national de recherches sociales et économiques.

A DECOUPER ET A CONSERVER.

Programme de français 1930-1931

AVIS TRES IMPORTANT.

Le programme OFFICIEL du *Département* pour la LECTURE, la COMPOSITION et l'ORTHOGRAPHE, contient de nombreuses et excellentes remarques sur les moyens à prendre pour enseigner ces sujets en anglais. Nous croyons qu'elles s'appliquent tout aussi bien à l'enseignement de ces matières en français. Nous avons donc le devoir d'en faire notre profit. Ces instructions, en outre, contribueront à mettre plus de méthode et plus d'uniformité dans notre enseignement du français.

Voilà pourquoi, dans la rédaction du programme de français pour l'année 1930-1931, nous renvoyons assez souvent l'instituteur (ou l'institutrice) au programme officiel. Cela signifie que pour l'enseignement du français l'on devra faire usage des moyens recommandés pour l'enseignement de l'anglais.

Eut-il été préférable de transcrire au long dans notre programme tout ce que nous trouvions de bon au programme officiel ? Il nous semble que ceci l'aurait allongé démesurément et sans la moindre utilité.

Nous recommandons aux membres du personnel enseignant de découper ce programme, sur lequel seront basés les examens du prochain concours, et de le placer soigneusement dans leur programme officiel. Ce sera le meilleur moyen de l'avoir sous la main toute l'année.

GRADE I

LECTURE.

Méthode de lecture en entier (voir le programme officiel). Enseignement de la lecture par la méthode phonétique. Revisions systématiques et fréquentes des sons appris.

ELOCUTION.

Voir et suivre les instructions données au programme officiel à ce sujet.

— o —

GRADE II

LECTURE.

Lectures enfantines, en entier (voir le programme officiel). Révisions systématiques et fréquentes des sons appris au grade I.

GRAMMAIRE.

Orale : le nom, le genre, le nombre, l'article.

ORTHOGRAPHE.

Mots et phrases faciles tirées de la leçon de lecture. Epellation orale et écrite, par la méthode syllabique.

ELOCUTION et REDACTION.

Voir et suivre les instructions données au programme officiel à ce sujet.

— o —

GRADE III

LECTURE.

Premières lectures, avec le grade IV (voir et suivre les instructions données au programme officiel à ce sujet). Révisions systématiques et fréquentes des sons appris précédemment.

GRAMMAIRE.

Premier Livre, pp. 1-43. Analyse grammaticale en rapport avec le programme de grammaire.

ORTHOGRAPHE.

Voir les instructions données pour le grade II. Dictées en rapport avec les leçons de lecture et de grammaire.

ELOCUTION et REDACTION.

Voir et suivre les instructions données au programme officiel à ce sujet.

— o —

GRADE IV

LECTURE.

Premières lectures, avec le grade III (voir et suivre les instructions données au programme officiel à ce sujet).

GRAMMAIRE.

Premier Livre, en entier. Analyse grammaticale en rapport avec le programme de grammaire.

ORTHOGRAPHE.

Voir les instructions données pour le grade II. Dictées en rapport avec les leçons de lecture et de grammaire.

ELOCUTION et REDACTION.

Voir et suivre les instructions données au programme officiel à ce sujet.

— o —

GRADE V

LECTURE.

Deuxièmes lectures, avec le grade VI (voir et suivre les instructions données au programme officiel à ce sujet).

GRAMMAIRE.

Deuxième Livre, premier degré, pp. 1-93. Analyse grammaticale en rapport avec le programme de grammaire.

ORTHOGRAPHE.

Dictées en rapport avec les leçons de lecture et de grammaire.

ELOCUTION et REDACTION.

Voir et suivre les instructions données au programme officiel.

Suivre de près les conseils donnés dans la grammaire, pp. 15, 21, 33, 37, etc.

— o —

GRADE VI

LECTURE.

Deuxièmes lectures, avec le grade V (voir et suivre les instructions données au programme officiel à ce sujet).

GRAMMAIRE.

Deuxième livre, premier degré, en entier. Analyse grammaticale et logique en rapport avec le programme de grammaire.

ORTHOGRAPHE.

Dictées en rapport avec les leçons de lecture et de grammaire.

ELOCUTION et COMPOSITION.

Voir et suivre les instructions données au programme officiel.

Suivre de près les "Conseils" donnés dans la grammaire.

— o —

GRADES VII et VIII

LECTURE.

Troisièmes lectures (voir et suivre les instructions données au programme officiel à ce sujet).

GRAMMAIRE.

Deuxième Livre, second degré, en entier. Analyse grammaticale et logique en rapport avec le programme de grammaire.

ORTHOGRAPHE.

Dictées en rapport avec les leçons de lecture et de grammaire.

ELOCUTION et COMPOSITION.

Voir et suivre les instructions données au programme officiel.

Suivre de près les "conseils" donnés dans la grammaire.

— o —

GRADES IX et X

LECTURE.

Tirées de la grammaire et du programme de littérature. Lecture supplémentaire au choix du maître.

GRAMMAIRE.

Brunot-Bony, 3ème livre, Grade IX, pp. 1-120 (59 leçons) ; grade X, pp. 121-250 (65 leçons).

ANALYSE.

Grammaticale, complète. Logique : proposition indépendante, coordonnée, juxtaposée, principale et subordonnée, relative et conjonctive.

ORTHOGRAPHE.

Dictées choisies, courtes, raisonnées au point de vue grammatical et littéraire.

COMPOSITION.

Suivre de près les "Conseils" donnés dans la grammaire aux 300 premières leçons. Notions de style.

LITTERATURE.

La Fontaine : 1o *La Tortue et les deux canards* ; 2o *La Mort et le Mourant* ; 3o *Le Coche et la Mouche* ; 4o *Le Gland et la Citrouille.*

Molière : *Le Bourgeois-gentilhomme.*

Pamphile Lemay : 1o *La Maison paternelle* ; 2o *Les Colons* ; 3o *La Lampe du sanctuaire* ; 4o *Le Retour*

GRADES XI et XII

LECTURE.

Comme aux grades IX et X.

GRAMMAIRE.

Brunot-Bony, 3ème livre, en entier.

ANALYSE.

Grammaticale et logique.

ORTHOGRAPHE.

Comme aux grades IX et X.

COMPOSITION.

Comme aux grades IX et X. Sujets variés, lettres, narrations, pensées à développer, proverbes à expliquer. Notions de style. (Grade IX, discussions et descriptions.)

LITTERATURE.

Corneille : *Cinna.*

Racine : *Esther.*

Labiche : *La Grammaire.*

Crémazie : 1o *Les Mille Iles* ; 2o *Emigration.*

N. B. — Les poèmes de Crémazie et de Lemay ont été publiés dans la *Page écolière* des 29 octobre et 3 décembre 1930.

TESTAMENT DE MGR GROUARD

Grouard (Alberta),
le 7 octobre 1930.

Nous, soussigné, archevêque d'Egine, déclarons, comme religieux, Oblat de Marie Immaculée, ne rien posséder.

Par conséquent, tout revenu qui peut avoir été inscrit en mon nom ne peut me revenir comme legs après ma mort, est ou sera la propriété de la Corporation épiscopale catholique romaine de Grouard, dont je fus le président comme vicaire apostolique du vicariat apostolique de Grouard.

E. GROUARD, O. M. I.,
archevêque d'Egine.

Témoins :
G. BREYNAT, O. M. I.,
évêque d'Adramyte,
vicaire apostolique de Mackenzie
Y.-M. FLOC'H, O. M. I.

ORAISONS FUNEBRES

En Anglais — Mgr O'Leary

S. G. Mgr O'Leary, dans une majestueuse et vibrante oraison funèbre, fit revivre devant nous les vertus et les mérites des soixante et dix ans d'apostolat du vénérable défunt.

"C'est pour moi, dit Son Excellence, un devoir à la fois bien douloureux et bien doux, d'exprimer les sentiments de tous, les sentiments de toute l'Eglise de l'Ouest et de tout le Canada, les sentiments de respect et d'amour pour ce vénérable apôtre du Nord, non moins que le témoignage personnel de mon affection et de mon admiration sincères.

"La vie de Mgr Grouard, continue Son Excellence, est remplie à déborder d'aventure chrétienne, de noblesse chrétienne et de sacrifice chrétien. C'est en lettres d'or qu'il faudrait l'écrire."

L'orateur en retrace fidèlement les différentes étapes, exprimant avec émotion ce qu'elle contient de merveilleux, de grand et de vraiment héroïque.

"Il nous est difficile, poursuit Son Excellence, de nous faire aujourd'hui, dans le confort de la vie moderne, une idée exacte et complète de l'immensité des sacrifices dont est remplie la vie des premiers missionnaires de ce pays. Seule la grâce de Dieu pouvait soutenir ces apôtres de l'Evangile dans leur vie quotidienne de privations, de souffrances et d'isolement."

L'orateur rend aussi hommage à tous les missionnaires oblats.

"Les annales de l'histoire, ajoute-t-il, sont parsemées de traits héroïques, redisant les exploits de soldats et de patriotes qui ont généreusement sacrifié leur vie pour leur roi ou le salut de leur pays. Comme eux, Mgr Grouard a offert toute sa vie en un sacrifice généreux, mais ce n'était point pour le coeur d'un monarque terrestre, c'était pour le Coeur de notre divin Sauveur. Notre-Seigneur Jésus-Christ. Pour ce Coeur il s'est sacrifié sans compter. Dans les neiges et les glaces polaires, dans les souffrances et les privations, dans la terrible solitude de l'extrême-nord, il a servi fidèlement le divin Maître pendant près de 70 ans, jusqu'à ce dernier jour où dans la maturité de la vieillesse et du mérite, Dieu l'appelle enfin à la récompense.

"Rarement la terre a vu un si grand apôtre et jamais peut-être, elle n'en verra un semblable", s'écrie l'orateur en terminant et en adressant ses adieux à ce grand prélat, ce noble missionnaire, ce pionnier de l'apostolat du Nord.

En Français — Mgr Villeneuve

QUELQUES EXTRAITS DE L'ORAISON FUNEBRE A LA MEMOIRE DE MGR GROUARD PAR S. G. MGR R. VILLENEUVE, O. M. I. EVEQUE DE GRAVELBOURG.

Après avoir retracé, dans une première partie, les étapes de la longue vie apostolique de Mgr Grouard et montré combien elle fut une énergie au service de la foi, l'orateur fait ressortir dans un saisissant tableau d'ensemble, "à quel prix ont étendu le royaume du Christ ces hommes qu'on croirait des héros de légende."

En même temps que le tableau d'une vie extraordinaire de foi et d'intrépidité, la figure du vénérable Pontife que nous pleurons est comme l'incarnation de cet effort immense d'apostolat et de cette oeuvre sublime et impérissable des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée au dernier siècle, symbole aussi de cette conquête lente, robuste et incoercible de l'Eglise, fidèle à son mandat de ramener tous les peuples à Jésus-Christ.

Si admirable, en effet, que soit l'existence de Mgr Grouard, on n'en mesurerait point toute la force ni toute la portée, si on ne la rattachait, comme il convient, à la société religieuse dont il aura été l'un des fils les plus fidèles et l'un des types les plus achevés.

Evangelizare pauperibus misit me : évangéliser les âmes les plus abandonnées, et par toutes les oeuvres auxquelles peut s'étendre la charité pastorale, *omnia ad quae sese extendere potest caritas sacerdotalis,* tels sont les traits du zèle enflammé que le vénéré Père de Mazenod, plus tard évêque de Marseille, a laissé en héritage à ses Oblats.

Quand le P. Grouard arrive en Canada, il y a déjà près de vingt ans qu'ils travaillent, ces missionnaires, dans l'Ouest, où Mgr Provencher, le premier vicaire apostolique de la rivière Rouge, les a appelés, sentant bien qu'il va succomber sous la tâche, et que, nonobstant les mérites de ses premiers auxiliaires, prêtres séculiers, seul un institut religieux est capable de mener à bien l'entreprise formidable qu'entrevoit son zèle. Il a donc obtenu de leur Fondateur, des Missionnaires Oblats de Marie Immaculée, depuis quelques années établis aux bords du Saint-Laurent. Les voilà qui se mettent à sillonner l'Ouest et le Nord en tous sens, à la raquette, en canot d'écorce ou à pied, en attendant les temps plus heureux où ils auront parfois des véhicules plus commodes, le chemin de fer, voire même l'avion.

On les a vus à l'oeuvre, et je dois à mon tour le rappeler, avec la réserve qui convient à l'un de leurs frères, mais aussi avec l'orgueil que légitime l'éclat de la vérité. Vingt tribus conquises à la foi, et par la foi à la civilisation qui convient à ces enfants de la forêt constituent les dépouilles opimes de leur combat contre le paganisme et la sauvagerie. Cris, Sauteux, Montagnais, Sioux, Pieds-Noirs, Gens-du-Sang, Piéganes, Loucheux, Peau-de-Lièvres, Castors, Esclaves, Couteaux-Jaunes, Mangeurs-de-Caribou, Plats Côtés-de-Chiens, Esquimaux, telle est la brillante couronne de tribus indiennes successivement amenées aux lumières de l'Evangile par les missionnaires Oblats de Marie Immaculée, dans ces prairies centrales et septentrionales du Canada, que maintenant, après un demi-siècle, occupent jusqu'aux approches du Nord des villes et des fermes dans la paix et la prospérité.

Et par quels hommes cette congrégation accomplit-elle son oeuvre gigantesque ! Des hommes d'une valeur morale si haute qu'ils sont évêques parfois à vingt-sept ans ou à trente, d'une intelligence si remarquable qu'ils se montrent aptes à toutes les tâches, qu'ils illuminent de leur savoir des ouvrages savants et des académies, d'une autorité capable de dompter les passions barbares, de leur imposer les traités que vient leur offrir la civilisation qui les envahit, et d'un génie social qui sait ouvrir dans la forêt des avenues par où marche le progrès, libérer la route de tout obstacle aux grandes et audacieuses compagnies de chemins de fer, et poser les premières assises du pays qu'est maintenant l'Ouest canadien.

"Chacune des régions qu'ils ont ouvertes est devenue un berceau, un organe de civilisation", a prononcé un homme d'Etat. "Ils étaient des pionniers, des déblayeurs, des artisans. Ils ont cru aux destinées providentielles de notre pays. Une grande part de l'expansion de l'Ouest au cours du dernier siècle leur revient."

"Gloire à l'Institut capable de produire de pareils héros !" faut-il proclamer avec l'Eminentissime cardinal Rouleau.

Des hommes qui, poussés par l'idéal de leur foi et l'amour de Jésus-Christ au coeur, sont faits, comme l'a souvent répété Pie XI, lequel a lu leur histoire et les suit de l'oeil dans leurs apostoliques randonnées, pour "la spécialité, la glorieuse spécialité des missions les plus difficiles, soit aux glaces du Pôle, soit sous les feux de l'Equateur."

"Sans excepter, en effet, celles de la Chine, de la Corée et d'Afrique, il est aujourd'hui reconnu que, dans l'ensemble, les missions d'Athabasca Mackenzie ont été les plus dures et les plus pénibles du monde entier", de l'avis des auteurs qui ont étudié l'oeuvre des missions.

Or, Mgr Grouard résume, en sa personne, soixante-dix ans de l'activité missionnaire des Oblats dans l'Ouest et le Nord canadien. En lui se sont prolongés jusqu'à nous, dans un éclat admirable, les travaux et les gloires de leur auguste passé.

Le 4 mai 1862, quand l'abbé Grouard, au soir de sa première messe, s'embarque pour la Rivière Rouge, il s'en vient d'abord y entrer dans la Congrégation des Missionnaires Oblats. Il ne partira pour le Lac Athabaska qu'après avoir reçu, la veille, des mains de Mgr Taché, l'habit religieux, et, au bord de la Rivière Rouge, le lendemain, les bénédictions et les embrassements de son supérieur.

Et quand il arrivera, après des semaines de voyage sur les lacs et les rivières, à la mission de la Nativité, il tombera dans les bras d'un autre Pontife Oblat, Mgr Grandin, coadjuteur de Mgr Taché, qu'il trouve à l'autel tout sanglotant d'émotions à la vue des nouveaux ouvriers évangéliques qui viennent. Spectacle grandiose qui reporte aux *rencontres* historiques des saints les plus fameux de l'histoire chrétienne. Un grand apôtre reçu par un autre saint Pontife évangélisateur.

Voyez quels noms vont sortir de ces premières pléiades ! Une vingtaine d'évêques, car là où ils ont planté leur tente ces missionnaires circonscrivent dès lors d'immenses vicariats.

Autour de Mgr Taché, Mgr Grandin, Mgr Faraud, Mgr Clut, Mgr Grouard, auxquels se rattacheront, en vertu de successions ou de subdivisions ecclésiastiques, Mgr Pascal, Mgr Breynat, Mgr Charlebois, Mgr Joussard, Mgr Turquetil, pendant que dans la Colombie britannique, Mgr d'Herbomez, Mgr Durieu, Mgr Bunoz font un travail pareil, et que pour accueillir les Eglises régulières qui se forment ensuite, Mgr Langevin, Mgr Dontenwill, Mgr Legal, Mgr Guy, (et l'évêque de Gravelbourg) représentent dans l'Ouest cette congrégation.

Tels sont les chefs, ceux qui se passent de main en main le flambeau de la foi qu'ils se hâtent de porter par les courses les plus vertigineuses jusqu'aux versants arctiques.

Autour d'eux les escouades de missionnaires forment leurs rangs, trop peu pressés, il est vrai, sou-

(Suite à la page 5)

AFFLICTIONS RHUMATISMALES

M. Josef J. Janota, d'El Campa (Texas), écrit : "J'emploie vos remèdes depuis plus d'un an, et je trouve qu'ils m'ont procuré le meilleur soulagement pour les afflictions rhumatismales dont je souffrais à un tel point qu'il m'était parfois impossible de marcher. J'avais été d'un docteur à un autre mais rien ne parvenait à m'aider jusqu'au jour où je fis l'emploi du Novoro et du liniment Oléolo du docteur Pierre. Et voilà un an de cela. Je suis maintenant bien portant et je travaille tous les jours. Nous avons découvert depuis que le Novoro est aussi un très bon remède de famille très efficace pour les enfants, surtout en cas de rhumes." Ces deux remèdes sont devenus fameux pour leur effet en traitant les douleurs rhumatismales ; même dans de sérieux cas ils ont procuré de surprenants résultats. Ils sont seulement fournis par des agents locaux désignés par le docteur Peter Fahrney and Sons Co., de Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.

Petit Bottin du Monde Professionnel

:-: "ON TROUVE SES BONS CONSEILS A LA BONNE ENSEIGNE" :-:
VERITE DE LA PALISSE

Coin du Collège Mathieu

On fête le R. P. Recteur

La respectueuse et admirable coutume dans tous les collèges catholiques de fêter chaque année l'autorité dans la personne du R. P. Recteur, se renouvelait une fois de plus le 8 mars, dans la salle académique du collège.

La soirée avait été précédée d'un grand congé. Les élèves avaient tenu à manifester leur filiale soumission au R. P. Supérieur dans la préparation élaborée d'une séance récréative à laquelle le public de la ville répondit gracieusement.

Aussitô quet le R. P. Recteur, escorté de quelques prêtres des paroisses voisines et des professeurs, eût pris possession du siège présidentiel, le rideau dévoila les cuivres tout ruisselants de la fanfare.

Le morceau d'ouverture fut enlevé avec brio. Le succès était déclenché.

Se faisant l'interprète de tous les élèves, M. Gaston Robinson offrit au R. P. Recteur, en termes très soignés, les souhaits de fête, les promesses de filiale souomission à l'autorité. Les applaudissements enthousiastes montrèrent que le représentant des élèves avait été heureux.

Vint la pièce de résistance, comédie en quatre actes, *Les Crampons de sauvetage.* Dès le début, le pot de fleurs du chef "cousin" Raoul, avec sa tige peu ombrageuse d'un mètre et demi de long couronné de deux roses éphémères, déclencha les rires qui devaient soutenir le jeu des acteurs jusqu'à la fin de la représentation.

Les deux petits frères Soucy, Louis (9 ans) et Marcel, furent gracieux et sympathiques dans leur duo de piano. A la suite du deuxième acte, le confrère Jacques Gravel sut intéresser l'auditoire dans l'exécution de la belle chanson de Carmen : Stances à la charité." Le R. P. Dussault, O. M. I., l'accompagnait au violon ; M. Raineau Gravel, au piano.

Le troisième acte, à notre avis, recélait le point culminant de la comédie. Quelle catastrophe au moment où le procureur, à la suite d'une plaidoirie tonitruante, réclama pour les cinq "impayables cousins" la peine de mort. La salle entière éclata. Lantonnard, Labroche, Narcisse, Jérôme et M. Frémichot, vétérinaire, avaient emporté le morceau. Le quatrième acte fut calme, mais soutenu.

Dans une brève mais vibrante allocution, le R. P. Recteur félicita les jeunes amateurs du collège, remercia tous les élèves de leurs bons souhaits, leur demanda de toujours respecter l'autorité qui tient dans toute institution légitime la place de Dieu.

Pour modeste que vaille notre appréciation, nous permettra-t-on d'offrir nos félicitations aux organisateurs, à tous les acteurs qui méritèrent les applaudissements dont les a gratifié l'assistance. Nous croyons entrer dans les vues du R. P. Directeur de la fanfare en offrant, dans le *Coin du Collège*, nos remerciements à MM. Adolphe Huel, Gérard et A. Forcier, dont l'aide précieuse accordée à la fanfare est toujours grandement appréciée.

PROGRAMME

Fanfare, *Harmony Queen* (D. Coate).

Souhaits au R. P. Supérieur : G. Robinson.

Les Crampons de sauvetage, 1er Acte.

Duo de piano, *Vacances* (Fieirlag) : M. Soucy et L. Soucy.

Les Crampons de sauvetage, 2e Acte.

Stances à la charité (Carmen : J. Gravel ; accompagnement de violon, R .P. M. Dussault, O. M. I.

Les Crampons de sauvetage, 3e Acte.

Son of the Brave : fanfare.

Les Crampons de sauvetage, 4e Acte.

Réponse du R. P. Recteur.

Personnages de la comédie

Larrivé, sous-préfet de Corbilly,
Lantonnard, fermier normand, R. Béchard
Narcisse, son fils ...... M. Demay
Noël Labroche, garde-champêtre, E. Ouellette
Jérôme, son fils .. O. L'Espérance
Victor et *Baptiste*, domestiques de la sous-préfecture, J. Thibault et P. Lafrance
Jean Frémichot, vétérinaire, G. Beauregard
Le maire de Corbilly .. P. Legault
Le président du tribunal, A. Saint-Pierre

Le procureur .... L. Mondor
L'avocat .... P.-E. Tétreault
Un député .... G. Janelle
Un garçon .... R. Bourgeois
Un huissier .... E. Bouvier

Maurice BEDARD,
Philosophie.

Les Centres Franco-Canadiens

LAFLECHE, Sask.

—Mardi soir, le 17, avait lieu en l'honneur de la Saint-Patrice, dans la salle paroissiale, une séance organisée par les Dames de l'Autel, à laquelle nos artistes locaux nous donnèrent une comédie intitulée *All a Mistake*. Les principaux acteurs étaient : Mme Rose Martin, Mlles Alma Charlebois, Léona Lecours, Pearl Vick, Mme Wilfred Bilodeau, Ed. H. Bilodeau, Nap. Rivard et N. Krumpacker. Nous avons aussi admiré la marche du drapeau vert exécutée par les jeunes artistes dont les noms suivent : Madeleine Belcourt, Kathleen Cronan, Kathleen McCabe, Eileen McCabe, Dorothy Murray, Camille Bourassa, Dolores Bourassa, Jeannette Berlinguette, Claudia Lagassé, Catherine Darby, Ruth Brunelle, Hélène Bourque. Dans les entr'actes, nous avons eu le plaisir d'entendre notre populaire soliste local, M. Jean-Louis Morin. Dans *Mother Machree* et *Because* ; Mme Adrien Belcourt, accompagnée de M. Morin, et aussi un duo de violon par Mlles Eileen Bourke et Elnora Bourassa. Mlle Yvonne Bourassa accompagnait au piano.

x x x

—M. et Mme Napoléon Griffard, MM. Ed Roy et J.-B. Nogue, de McCord (Saskatchewan), étaient en visite la semaine dernière chez M. et Mme Joseph Cantin.

x x x

—Mme Joseph Brillon, de Moose Jaw et Régina par affaire, la semaine dernière.

—MM. Noël Cormier, Ed. Phaneuf et D. Cantin, de Gravelbourg, étaient à Laflèche pour la Saint-Patrice

—Le docteur L.-E. Belcourt, MM. Ernest Colpron et Sarto Cantin sont allés à Gravelbourg lundi dernier par affaires.

Mme Vve Omer Bourassa, de Moose-Jaw, était l'hôte de M. et Mme T.-H. Bourassa pour quelques jours.

—MM. Ernest et René Gagnon, électriciens, qui étaient à Saskatoon depuis 18 mois, sont à Laflèche pour quelque temps, en visite chez leurs parents.

—M. l'abbé L. Lussier, curé de Laflèche, est allé rendre visite à son confrère, l'abbé Leclair, curé de Meyronne.

—M. F.-X. Brunelle est allé à Meyronne et Kincaid pour affaires cette semaine.

—Mlle Hélène Poirier est de retour d'une promenade chez son beau-frère, M. Maurice Cloutier, de Lizzie.

—M. et Mme Aimable Braconnier, de Gravelbourg, sont à Laflèche pour quelques semaines.

—M. Georges Doom, de Shaunavon, est l'hôte de M. et Mme Jules Maine.

—AVIS ! Notre club de bridge amateur de Laflèche lance un défi aux clubs de bridge des paroisses voisines, pour renseignement, s'adresser au chef de police, M. Hippolyte Jalbert.

—Une partie de bridge a été donnée par Mme Rose Larochelle, notre populaire modiste de chapeaux, en l'honneur de Mme Jos. Brillon, de Moose-Jaw, de passage à Laflèche. Etaient présents : Mme Jos. Brillon, Rose Larochelle, H. Gervais, Emile Lazure, Laurent Lazure, Wilfred Bilodeau, Arthur Brunelle, Paul Belisle, Arthur Cloutier, Nap. Rivard, Thos. Bourke et Manny.

—Les Dames de l'Autel ont, samedi dernier, organisé un thé au restaurant Chan Bros. au profit de l'Eglise.

ST-BRIEUX, Sask.

—Le R. P. L. Leconte, P. S. M., était en visite la semaine dernière à Tisdale et Hudson's Bay Junction.

—M. J.-A. Carfantan représentait la municipalité rurale de Lake Lenore à la convention de Prince-Albert la semaine dernière, et nous est revenu avec un plus grand bagage de connaissances dans l'art d'administrer les municipalités... ce qui n'est pas peu par ces temps de calme financier.

—Mme Vandal et Mlle Evelyn sont en visite chez Mme De Roo.

—La neige si impatiemment attendue tombe assez dru, mais restera-t-elle ? Non, dit le maire du village. Oui, dit un ancien maire. Je n'en sais rien, dit celui qui n'a pas encore été maire.

—Dimanche dernier, nous avons eu un autre concert, organisé, cette fois-ci par la Ligue du Sacré-Coeur. Le programme était très chargé et l'assistance très nombreuse applaudit chaleureusement tous les acteurs nouveaux et vieux qui avec une bonne volonté ont pioché dur pour faire du concert un véritable succès.

La soirée commença par les souhaits de bienvenue du président de la Ligue, M. J.-A. Carfantan. La soirée fut annoncée comme mixte en fait de langage, et immédiatement après les petites filles nous ont chanté et mimé *Grand Mothers*. Mme A.-Y. Legars était en charge de ces enfants et touchait le piano.

La comédie *Une Perle*, interprétée par Mlles Irène Schmidt et Marie Fagnou, nous fit voir qu'il ne faut pas trop compter sur les domestiques.

Raymonde Conan nous fit goûter un morceau de piano. Tous s'accordèrent pour dire que cette petite fille possède vraiment un talent pour la musique. Mlle Anne Chevalier dirige la petite Raymonde.

Les Soucis de l'Avare, une pantomine à trois, fut excessivement goûtée de l'audience. MM. Auguste Massé, Joseph Assié et Rémi Assié, du district d'école Miora Lake, nous montrèrent, par force gestes opportuns, que nous pouvons nous faire comprendre sans dire un mot. Nous espérons revoir ce trio dans quelque autre comédie.

—Un nègre personnifié par Jean Buan, nous roucoula une chanson et fut si réaliste qu'il dut nous chanter un autre morceau de son répertoire.

Encore trois nouveaux artistes recrutés depuis notre appel nous jouèrent *Chez l'Avoué*. Le furieux capitaine Yves Mével, le pas trop fier Avoué, Jean Fagnou, et le bon domestique Athanase Lavoie s'acquittèrent bien de leur tâche et ne demandent qu'à paraître dans une pièce sensationnelle.

Mlle Anne Chevalier, dans un morceau de piano, et Mme De Roo, qui dut chanter en anglais et en français, nous transportèrent quelques instants dans l'illusion du vrai théâtre.

Une comédie en anglais, *April Fools*, mit en vedette Laurent Tétreault, Alexis Gallays et Eugène Carfantan, trois autres nouveaux, qui ne demandent qu'à suivre le mouvement... et dans les deux langues.

Enfin le fameux trio Adrien Legars, Henri Hamonic et Jean-Marie Tétrault s'en donnèrent tant qu'ils purent pour clore le programme. *Consultations gratuites* mérite d'être repris une autre fois. Ce fut un succès hilarant et digne de professionnels. Les jeunes se rappelleront la fameuse dent arrachée au vieux père et ne voudront peut-être pas aller de sitôt chez le dentiste. Jean-Marie a dû réellement souffrir un jour pour rendre si expressive la douleur provoquée par les "arracheux." Adrien et Henri ont montré leur aptitude à changer de rôle en une minute et ont très bien imité leurs personnages respectifs.

Un lunch servi par les Dames de Sainte-Anne, immédiatement après la séance aida à gonfler les recettes de la soirée qui aideront à payer le magnifique drapeau du Sacré-Coeur. Au-dessus de $40 furent encaissées.

Les organisateurs de la séance et les membres de la Ligue du Sacré-Coeur remercient chaleureusement toutes les personnes qui ont contribué à rendre cette soirée intéressante et lucrative.

Nous sommes aussi heureux de constater que de nombreux volontaires vont nous prêter main-forte et que la pénurie d'artistes ne se fera pas sentir lors de nos futurs concerts.

MEYRONNE, Sask.

—Dimanche dernier, M. le curé a eu le bonheur de recevoir dans le sein de l'Eglise un jeune homme du village voisin. Le nouveau catholique qui s'appelle Sturgeon, a été baptisé et a reçu le sacrement de l'eucharistie avec grande dévotion, et tout fait prévoir qu'il restera fidèle à la vraie religion.

—Nous venons d'apprendre la mort du père de M. l'abbé Benoît, ancien curé de Meyronne, décédé à Delano (Californie) au commencement de ce mois.

M. Benoît, père, avait été souffrant depuis quelques années, et c'est son état qui porta M. l'abbe Benoît à se rendre en Californie, espérant que le doux climat de ce pays rendrait la santé à son cher père.

Il y a quelque temps, M. Benoît subit l'amputation de la jambe, ce qui contribua à rendre son état encore plus malheureux.

Que son âme repose en paix.

—M. Chas. Johnson, député provincial du comté de Willow-Bunch, est venu saluer ses amis libéraux à Meyronne. Les nouveaux amendements à la loi scolaire furent naturellement l'objet de la conversation, et on est à se demander quand cette malheureuse persécution prendra fin.

Nous notons que, d'après les nouveaux amendements, il sera même illégal d'enseigner le français en dehors des heures de classe, si l'instituteur est payé pour cet enseignement à même les fonds de l'arrondissement scolaire, mais il est à espérer qu'il y aura toujours asssez de patriotisme parmi notre personnel enseignant pour contourner cet obstacle.

Le français s'enseignera quand même, sinon à l'école, du moins au foyer ou à l'église.

Nous avons ici des enfants dont les parents sont allemands, russes. Ces enfants de dix à douze ans parlent l'allemand chez eux, l'anglais à l'école, et suivent les cours de catéchisme en français. Je ne sais ce que diraient nos docteurs en pédagogie gouvernementaux s'ils entendaient ces enfants parler trois langues à l'âge de douze ans.

—Nos malades semblent prendre du mieux. Léo Therens, au sujet duquel il y eut de sérieuses inquiétudes, est en bonne voie de guérison et doit revenir chez ses parents dans quelques jours.

—M. le curé Leclaire est au lit depuis une couple de jours, souffrant d'une grippe, et nous espérons que quelques jours de repos suffiront pour le remettre sur pied.

LESTOCK, Sask.

Décès.

—La mort est venue éprouver plusieurs familles. Depuis quinze jours nous avons eu à enregistrer quatre décès : MM. Albert Pelletier, Joseph Ray Fisher, Victor Santo et J. Adhémar. Nos sympathies aux familles éprouvées.

Statue.

—Le 15 mars, M. le curé a béni la jolie statue de sainte Gertrude, gracieusement offerte à la paroisse par les demoiselles. Merci à ces dévouées donatrices.

La Saint-Patrice.

—La fête patronale de la race irlandaise fut dignement célébrée. Le matin, grand'messe et communions nombreuses ; le soir, partie de cartes : l'une des plus réussies que nous ayons eues. Les prix furent décernés à MM. H. Jean, Mlles Th. Mongram et A. Long. L'heureux gagnant du tirage de $5 a été M. F. Lamlach.

Retraite.

—La retraite paroissiale est prêchée par le R. P. J. Knapick, C. SS. R., de Yorkton (Saskatchewan). Le même père prédicateur prêchera un triduum dans la mission de Jasmin.

—Le P. Csaki, de Quinton, est venu donner les instructions en langue hongroise. Les différentes nationalités ont eu l'avantage d'entendre un prédicateur dans leur langue. Tous suivirent ces pieux exercices avec beaucoup d'assiduité. Grand merci aux prédicateurs qui sont passés ici en faisant beaucoup de bien.

Trois boîtes lui apportèrent un soulagement complet

Une dame de Montréal s'est servie des Pilules Dodd

Mme M. HOGUE SOUFFRAIT d'INFLAMMATION de la VESSIE

Montréal (Québec), le 22 mars (Spécial). — Encore une fois, les pilules Dodd ont fait preuve de leur valeur inestimable dans le cas de Mme M. Hogue, 2315, rue Grand Trunk, Montréal. Elle écrit : "Je souffrais terriblement de l'inflammation de la vessie et devais subir une opération. Je pris les pilules Dodd. Après en avoir pris trois boites, je fus complètement guérie. Je suis persuadée qu'elles valent leur pesant d'or. J'en garde toujours une boîte dans ma maison. Quatre-vingt dix pour cent des maladies de femmes proviennent de reins malades. Ce sont les organes qui discartent toutes les impuretés du sang. S'ils manquent à leur travail, les impuretés demeurent dans le sang et sont répandues dans tout le corps.

Les pilules Dodd ont ramené la santé à des milliers d'hommes et de femmes. Essayez-les dès maintenant.

Annonces Classifiées

Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce; sinon elle ne sera pas insérée.

TARIF: .... 2 sous par mot
Minimum, 50 sous par insertion

DIVERS

AUTOMOBILES A VENDRE A SACRIFICE: — 1 Marmon, Victoria coupe, 1 Hudson Six, modèle de l'automne 1929, comme neuf. Pour informations s'adresser à boite J. L. G., Le Patriote de l'Ouest. 51-?-C

MENAGE BELGE avec garçon 18 ans, travailleur raisonnable demande place sur ferme ensemble ou séparés, libre de suite. Pour renseignements s'adresser à Henri Gevaert, Routledge, Man. 52-4-P.

A VENDRE "Giant" flax seed, provenant semence importée d'Argentine, germination 98 p.c., le lin a une graine plus grosse et peut produire 25 à 35 minots par acre. S'adresser, Gabriel du Mérac, Montmartre, Sask. 1-3-P.

LUNETTES, 3.00 garanties, par correspondance. Pour lire, coudre. Monture forte et bons verres. Ecrivez pour renseignements: Service d'Optique "E.R.," 381 Villeneuve Est, Montréal. 3-?-C.

UN BOULANGER canadien-français avec 8 ans d'expérience, désire une position. Adressez réponse au Patriote de l'Ouest, Prince-Albert. Boite 15 3-P.

TABAC! TABAC!

TABAC naturel canadien, 12 variétés. TABAC haché, mélange doux exécuté sur commande. Cigares différentes marques.

Liste de prix et échantillons 1-20 10c. Un joli hachoir à tabac donné gratis avec toute commande de 100 livres et plus, valeur $1.00. Adressez: **J. J. Gareau et Fils, Saint-Roch-de-l'Achigan, Qué.** 44-?-C.

Les maladies des femmes sont causées par la négligence

De leur stage de jeune fille à l'âge mûr, il n'y a de meilleur aide pour la santé des femmes que les Pilules du Dr Hamilton. Ces pilules végétales ajoutent à votre santé tous les jours parce qu'elles gardent votre système propre. Bien des conditions que les femmes trouvent difficiles à surmonter sont remédiées par les pilules du Dr Hamilton. Pour avoir bonne mine, pour vous sentir vigoureuse, pour être alertes et avoir bon esprit, servez-vous des Pilules du Dr Hamilton. 25c chez tous les marchands.

ORAISON . . .

(Suite de la page 3)

bustesse et la longévité, par un dessin providentiel, permettent d'attendre plus longtemps les renforts espérés et soutiennent les relèves trop espacées.

Sublimes vétérans dont la vision s'éclaire d'une blancheur d'hermine, comme celle empruntée à la couleur du climat : Lacombe, Gascon, Lecorre, Husson, Tissier, Ladet, Legoff, Doucet et tant d'autres vent décimés, mais chez qui, dans les régions les plus pénibles, la ro- à qui la misère a fourni comme un cordial d'endurance et de perpétuité. On a pu les voir, dans une vieillesse illuminée et souriante, figurer non point le crépuscule d'une vie mourante, mais l'aube de la gloire sereine qui les a déjà devant Dieu auréolés.

Pourtant, avant ou après Mgr Grouard et comme lui, ils ont eu pour breuvage une neige fondue insipide et parfois maculée, du thé que les naufrages ont gâté ou que divers éléments ont souillé ; ils ont mangé le pémikan, viande sèche à l'odeur de suif, telle une semelle entre les dents, dit le P. Grouard, et préparée pour variété à l'eau tiède ou à la farine rance ou éventée, de la galette indigeste ou des carpes séchées, parfois même, faute de mieux, le cuir de leurs souliers ou encore la peau d'orignal qui sert de besace aux pauvre missionnaires égarés sur les glaces et dans les forêts. Que de fois, à la résidence elle-même, pendant toute une année il faut se contenter de provisions assaisonnées, par les accidents du transport, à l'odeur de goudron ou à quelque sirop soustrait à toute analyse. J'omets, qu'on me pardonne ce réalisme, les bluets cueillis par les sauvages dans l'estomac d'un ours abattu qui vient de les avaler.

J'omets aussi la souffrance née d'une vermine qui s'insinue dans tous les replis. J'omets la soif brûlante née parfois du soleil, d'autres fois de la bise, ou bien parfois de la fièvre. J'omets les moustiques aux myriades assoiffées de sang qui assaillent des jours et des nuits durant. J'omets sur la glace l'indescriptible mal de neige, les douleurs du mal de raquette, les rhumatismes et les contusions dus aux naufrages, aux chutes, aux bordillons des grands lacs et de la mer quand les gels et les dégels ont alterné. J'omets les courses aux malades, à des semaines de distance, les appels parfois capricieux et de longs voyages inutiles ou inféconds.

Sans compter les deuils cruels, dans ces déserts où l'on est si peu nombreux, quand les compagnons sont emportés par les flots, ou meurent sous les coups, blessures inguérissables au coeur de Mgr Grouard et bien des fois répétées : deux Pères à la fois, et quatre Frères successivement noyés, un autre tué sous l'arbre qu'il a bûché, le saint Frère Alexis Reynard, martyr de son obéissance et de sa chasteté, à part les morts prématurées, celle du P. Grollier aux confins du nord, celle du P. Collignon si cher au vicaire apostolique de l'Athabasca-Mackenzie.

Que d'inquiétudes de la sorte, mortelle pour le coeur du supérieur et des confrères désolés. Des semaines durant, chaque jour le P. Grouard montera sur les collines, moins pour y contempler le charme des Rocheuses avec leurs pics étincelants que pour y apercevoir enfin la silhouette lointaine de quelque compagnon infidèle à la date de retour entendue. Inquiétudes qui ne sont pas vaines, quand on doit se défendre contre des assassins que dépêche l'enfer sous l'étiquette de la médecine et de la sorcellerie.

Ce sont là tous autant de traits que j'emprunte aux *Souvenirs de mes soixante années de missions dans l'Athabasca-Mackenzie, vécus* par l'auteur même qui dort depuis quelques jours son dernier sommeil.

Pour dîner de fête, à son arrivée à la première mission, il avait eu du poisson et des pommes de terre, menu dont il ne reste pas pour longtemps assuré. A sa première récréation, il avait entendu son P. Maître pour le former à la persévérance et à la docilité, lui commander : "Attaquez cet arbre, nous rentrerons à la maison quand vous l'aurez renversé." Et alors il faut scier, clouer, raboter. On construit des habitations ou bien des cajeux. Construire, en ces pays-là, pour les prêtres, comme le remarque un écrivain, doit être pris au sens propre, et signifie manier la hache et le rabot.

Croyez-vous du reste qu'il soit plus agréable de passer les longs jours d'hiver, dans une demi-obscurité, à copier en caractères singuliers des hiéroglyphes ou l'écriture syllabique de langues, riches, il est vrai et aux nuances exhaustives et fécondes, quand on les a maitrisées, mais dont la prononciation barbare est gutturale "jusqu'à se cracher la luette" et les conjugaisons se compliquent comme un labyrinthe.

Voilà à quel prix ont étendu le royaume du Christ ces hommes qu'on croirait héros de légende, mais dont tous les survivants ne sont pas encore disparus, que dis-je, dont les compagnons et les successeurs vont aujourd'hui plus loin, aux régions extrême-arctiques et dans les pays esquimaux, chercher les ministères et les souffrances que les anciens postes ne leur offrent plus.

Divers

LA PROCHAINE GUERRE

L'Hon. Arthur Henderson, secrétaire du *Foreign Office*, a déclaré que la prochaine guerre se fera du haut des airs, au moyen d'avions chargés de gaz mortels si l'Europe ne fait pas preuve de bonne volonté sous le rapport du désarmement.

"Chaque année, dit M. Henderson, nos forces aériennes exécutent des manoeuvres au-dessus de Londres. Avez-vous jamais pensé à ce que ces manoeuvres signifient ? Elles veulent dire que notre état-major, tout comme n'importe quel autre état-major s'attend maintenant à ce que les opérations décisives de la prochaine guerre seront des attaques aériennes contre les grands centres de l'industrie et les populations civiles.

"Il nous sera inutile de protester en disant qu'une telle manière de faire la guerre constitue un crime international. Nous avons certainement appris qu'il est au-delà de notre pouvoir d'humaniser la conduite de lal guerre moderne. Une fois qu'une guerre est déclenchée, aucun homme ou aucun gouvernement ne peuvent la contrôler. Le seul moyen d'enrayer de telles barbaries est d'arrêter la guerre elle-même."

Soulignant le fait qu'il reste juste un an avant l'ouverture de la conférence mondiale du désarmement, M. Henderson ajouta : "Les amis de la paix en ce pays et dans les autres contrées ont douze mois pour mobiliser l'opinion publique mondiale en faveur de cette grande opportunité qui si nous n'en profitons pas, ne se présentera plus de nouveau."

x

A propos d'une indulgence prénière du bréviaire récité devant le S. Sacrement

Plusieurs journaux et revues, se référant à une information parue dans l'*Osservatore Romano*, ont annoncé qu'une indulgence plénière avait été accordée par le Saint-Père à la récitation, de la part de tout clerc élevé aux ordres majeurs, du saint Bréviaire, soit en entier, soit au moins Matines et Laudes, devant le Saint Sacrement. Cette information se basait sur une lettre du régent de la Pénitencerie, en date du 17 octobre, à Mgr Bartolomasi, qui avait sollicité cette indulgence, dans les termes qu'on a rapportés plus haut, à la suite du Congrès eucharistique de Lorette.

En fait, comme il résulte du décret définitif, paru aux *Acta Apostolicae Sedis* du 4 novembre, et qui seul fait loi, l'indulgence plénière requiert la récitation complète en plusieurs fois si l'on veut, de l'office divin, et non pas seulement de Matines et de Laudes. Le texte officiel porte : *integrum officium, quamvis in partes distributum.*

(*La Croix*.)

ACTIVITES FINANCIERES ET ECONOMIQUES

Les profits de la *Steel Company of Canada, Ltd.*, ont diminué à $ 3 219 000, de $ 4 936 067 qu'ils étaient en 1929, mais la compagnie a conservé sa puissante posture financière.

x x x

En forant en-dessous du niveau de 450 pieds, à une profondeur verticale de 475 pieds, on a traversé un filon de six pieds de largeur contenant beaucoup d'or natif. Cette découverte est très importante et renforcit beaucoup les réserves.

x x x

La production du lait concentré au pays durant le mois de janvier 1931, atteignit 4 588 177 livres, comparé à 5 147 488 livres, durant le mois précédent et à 6 095 156 livres durant le même mois en 1930.

x x x

La production de farine au pays durant le mois de janvier, atteignit 1 000 000 de barils, et les exportations se chiffrèrent à 400 000 barils.

x x x

M. J.-V. Vaughan, secrétaire-trésorier de T. Eaton Co., nie la rumeur voulant que cette compagnie songe à acheter l'usine de Sturgeon Falls de l'*Abitibi Power Co.*

x x x

Les revenus nets de *Mack Trucks Inc.*, durant 1930, se chiffrent à $ 207 606, comparé à $ 6 811 068 durant l'année précédente. Le total des ventes en 1930 atteignit $ 43 644 097, soit une baisse de 23 pour cent comparé au total de 1929.

x x x

La production mondiale de Ford a été en février 1931 de 85 109 unités, un record pour les six derniers mois. La production de mars est encore plus élevée.

x x x

Le total du commerce extérieur du Canada durant 1930, atteignit $ 1 913 849 000 comparé à $ 2 507-331 000 durant 1929, et à $ 2 596-654 000, durant l'année 1928.

x x x

Nos importations de pétrole brut durant janvier 1931, se chiffrèrent à $ 1 900 340, comparé à $ 2 450 006 durant le mois de décembre 1930, et à $ 3 159 733 durant le même mois en 1930.

x x x

Le *New York Times* dit que le chef d'une des plus grosses banques de Wall Street prédit la reprise du financement des pays étrangers dans 50 jours. L'amélioration des conditions à l'étranger porte à faire cette prédiction.

x x x

Les commandes en carnet de l'*United States Steel Corporation* au 28 février accusaient une diminution de 167 157 tonnes ; elles se chiffraient par 3 965 194 tonnes, comparativement à 4 132 351 tonnes le 31 janvier.

La commission d'études de l'entente européenne recommande la création d'un institut international de crédit agricole autonome.

x x x

Houlding and Coleman Limited, de Toronto viennent de faire une cession volontaire de leurs biens à Osgoode Hall. Le total des passifs s'élève à $ 157 277 tandis que l'actif total se chiffre à $ 157 105.

POSSIBILITE DE MERGER ENTRE LES PRINCIPALES MEUNERIES AU CANADA

Les possibilités d'un merger entre les principales meuneries canadiennes furent confirmées par le major A.-E. Nash, directeur gérant de la Maple Leaf Milling Co., qui a aussi déclaré qu'une étude est faite pour unifier les principales compagnies dans le but de contrôler le commerce d'exportation, lit-on dans le *Mail and Empire*.

x x x

Le major a surtout appuyé sur le fait que ce merger n'est qu'un projet d'étude et qu'aucune action définitive n'a été prise. Les compagnies qui participeraient à cette coopération comprendraient la *Maple Leaf Milling*, l'*Ogilvie Flour Mills* et la *Lake of the sWood Milling*.

L'INDICE MINIER

Le nombre-indice de 17 stocks miniers, compilé par l'Office fédéral de la statistique sur la base de 1926—100, s'est établi à 71.6 pour la semaine terminée le 5 mars, comparativement à 72.7 la semaine précédente. Onze mines d'or ont décliné de 71.0 à 69.7 ; deux mines de cuivre et or, représentées par Amulet et Noranda, ont reculé de 86.5 à 85.8 ; quatre mines d'argent ont avancé de 36.2 à 36.7.

x x x

Les exportations de voitures canadiennes et d'accessoires d'autos ont atteint une valeur de $20 382-354 en 1930, une chute d'environ 57 pour cent par rapport à 1929.

x x x

$ 7 222 950 d'or sont arrivés dans le port de New-York, durant le cours de la semaine dernière et il n'y eut pas d'exportation. Sur ce total, $ 2 906 150 provenaient de l'Argentine et $ 2 919 300 de la Colombie.

Le 17ème rapport financier annuel de l'*Abitibi Power and Paper Company Limited*, couvrant les opérations de l'année fiscale se terminant le 31 décembre 1930, qui vient d'être envoyé aux actionnaires de cette compagnie indique des profits d'opération de $ 7 374 337-86, comparé à $ 8 377 246 durant l'année précédente.

x x x

La production de chaussures dans notre pays durant le cours du mois de janvier 1931, se chiffra à 984 924 paires, comparé à 1 064 192 paires durant le mois précédent.

x x x

Il est de plus en plus question d'un merger entre Niagara Hudson Power Corporation et la New York Edison Company et les compagnies électriques associées.

x x x

La *Canada Northern Power Corporation Limited* accuse, pour l'année 1930 une nouvelle augmentation des revenus bruts, $ 3 181 501 contre $ 3 116 597, en 1929.

x

Aux anciens du Séminaire de Sherbrooke

La décision récente, prise par les autorités du Séminaire de Sherbrooke, de constituer une amicale des anciens a été communiquée au public, il y a quelques jours. Déjà de chaleureuses approbations ont été reçues et des adhésions enthousiastes ont été recueillies. Le projet semble rencontrer les désirs de tous.

Fondé en 1875, le Séminaire St-Charles-Borromée a parcouru une carrière de plus d'un demi-siècle ; il compte plus de six mille élèves. Est-il étonnant de retrouver chez tous les borroméens la volonté de renouer les liens anciens et de rendre plus puissants les liens actuels qui doivent unir tous les enfants d'une même Alma Mater ?

Plus que jamais l'homme a besoin de l'aide et du concours de ses frères. Qui dira tous les bienfaits procurés par une solide amitié de collège ? "C'est une rare et divine chose que l'amitié, disait Lacordaire, c'est le signe assuré d'une grande âme et la plus haute des récompenses visibles attachées à la vertu."

Ces amitiés fidèles sont la joie de l'adolescence, le secours de l'âge mûr, la consolation de la vieillesse. Contre la vague montante de l'individualisme, contre le flot des idées destructives de la société, il faut dresser le solide rempart des associations fraternelles. Rien de plus opportun que ces amicales composées d'êtres qui ont appris à se connaître et à s'apprécier, qui poursuivent les mêmes idéaux et qui s'alimentent aux mêmes sources de leur existence. Voilà ce que l'Alma Mater voudrait contribuer à maintenir et à développer davantage grâce à l'union de plus en plus intime de ses fils, grâce à la solidarité mieux sentie des membres de la grande famille borroméenne.

Pour réaliser cette solidarité si désirable, chacun doit mettre la main à l'oeuvre. En attendant la formation des comités locaux et régionaux, le séminaire lui-même sera heureux de servir d'intermédiaire et, temporairement, d'échange central. Il est prêt à recevoir toutes les communications des intéressés. Des noyaux plus compacts d'élèves viennent de la ville de Sherbrooke, des principaux centres des cantons de l'est, des Etats de la Nouvelle-Angleterre et de centaines de régions du Canada. Bientôt en tous ces endroits seront constituées des organisations spéciales. Des délégués de ces comités pourront être envoyés à des réunions régionales qui, à leur tour, se feront représenter au comité central qui se tiendra à Sherbrooke, avec ses bureaux et ses salles de réception au séminaire même. Telles sont les grandes lignes du projet élaboré.

Mais comment travailler à cette oeuvre d'une façon efficace ? On demande une seule chose à tout élève qui a fait un stage, quelque court qu'il puisse être, au Séminaire Saint-Charles : faire parvenir au Comité d'organisation au Séminaire, ses nom et prénoms, sa profession, son adresse actuelle. En reconnaissance, le Séminaire entrera en correspondance avec cet ancien, lui fera parvenir les publications habituelles, en attendant la fondation d'un organe particulier de la *Vie borroméenne*, journal mensuel qui mettra les anciens au courant des faits et gestes de la génération actuelle et renseignera les élèves d'aujourd'hui sur les activités de leurs aînés.

Qui refuserait de répondre au ralliement ? Que tous les anciens envoient dès maintenant au collège leur adresse actuelle. Le comité d'organisation se permet de demander à chacun cette collaboration peu coûteuse. Mais de cette coopération initiale dépend le succès de toute l'amicale des anciens.

Toute adresse de confrère, tout renseignement sur les amis éloignés, toute suggestion particulière, toute communication, en un mot, sera reçue avec la plus vive satisfaction par le COMITE D'ORGANISATION, Association des Anciens du Séminaire de Sherbrooke, P. Q.

: : AGRICULTURE - - ELEVAGE : :

La Crise Economique

(suite et fin)

Nous signalons en second lieu la généralisation de ces merveilleuses ou plutôt de ces monstrueuses machines qui ont supprimé l'existence et l'utilisation du cheval, les marchés du foin et de l'avoine. Elles ont encore supplanté à son poste de travail l'ouvrier qui, n'étant plus une chose utile, a été impitoyablement jeté au panier de ce malheureux chômage. N'avez-vous jamais pris connaissance du fonctionnement de ces puissantes concurrentes de l'ouvrier dans les fabriques, les usines, les travaux de terrassement, etc. Pour ma part, j'ai été témoin du fait suivant : deux conducteurs de machines, dans la confection d'un chemin, accomplissent le travail de cent hommes pendant que tant de braves gens étaient sans emploi; par conséquent sans aucune ressource d'achat et dans l'extrême misère. Dans la construction des chemins de fer, vingt-cinq hommes font aujourd'hui le travail que réclamaient jadis deux milliers de bras. Dans une conversation recente avec un jeune homme, nous parlions d'une mine de charbon nouvellement ouverte à l'exploitation. Il me disait : "Je suis allé demander du travail dans cette mine. On m'a répondu : "Nous n'engageons personne. Nous avons ici une pelle mécanique qui fait le travail de 1 500 hommes." Je lisais l'hiver dernier dans un journal que dans la ville de New-York, des milliers d'hommes étaient employés à extraire la neige des rues. Voilà qu'un beau matin est arrivée une machine faisant tout le travail. Résultat : on a rangé tous ces ouvriers sur la scène des chômeurs. Dans les manufactures et les travaux de tout genre, nous pouvons affirmer que la main d'oeuvre a été, pour une moyenne de 80 pour cent, remplacée par des bras de fer et d'acier.

Le plus déconcertant, c'est que, en présence de ces faits, on se lamente, on tâtonne. Il est vraiment amusant d'observer comme on excelle dans l'art d'être aveugle. On dirait que le manque de sagesse se développe en même temps qu'évolue la science et le génie. Ce manque de sagesse se manifeste par une trop grande dévotion pour tout ce qui est moderne, pour les méthodes artificielles de production au mépris des règles sages de la nature. "Mais, nous dit-on, ces machines sont des merveilles que nous devons admirer et dont nous ne pouvons nous départir sans déchoir des voies progressives de notre temps." Oui, j'en conviens ; si je regarde le beau côté de la médaille, ce sont de géniales inventions, des plus admirables ; mais, au revers, apparaissent les conséquences et les jérémiades des pauvres victimes de tous ces faux progrès.

Me permettra-t-on en passant une modeste suggestion sur un autre aspect de la machine moderne : l'automobile. Nous serions épouvantés si nous voyions tout l'argent qu'elle soutire de nos villes, de nos campagnes pour aller s'entasser dans les banques des millionnaires. Ne croyez-vous pas, chers amis, qu'un peu de cet argent employé à l'éducation de nos fils et de nos filles, serait mieux placé ? Des femmes, des hommes instruits, éclairés, capables de prendre une part sensée dans la solution de nos grands problèmes ne nous vaudraient-ils pas mieux au triple point de vue économique, religieux, national ?

LES REMEDES

Nous devons donc utiliser avec mesure ces machines modernes et employer la main d'oeuvre comme il en était il y a quinze ans, afin de stabiliser le travail, de remettre les choses au normal, selon les lois de la nature et du bon sens. Rappelons-nous que le chômage fait le chômage en s'accentuant de lui-même par ce que l'on ne peut acheter sans argent et non plus produire sans vendre ; c'est ainsi que marchent de concert la dépression de l'industrie et l'extension du chômage. A ce malheureux état de choses, il importe d'appliquer sans délai un remède énergique et efficace.

Que les gouvernants fassent disparaitre cette méfiance que, par des barrières de hauts tarifs et l'exclusivisme à outrance de leur propre marché, les divers pays se témoignent les uns envers les autres. Il faudrait donc aplanir les obstacles au commerce international, en abaissant les tarifs respectifs. Ne serait-il pas opportun de conclure une entente entre les intéressés pour fixer un prix minimum des produits d'exportation et d'éliminer la concurrence qui n'a jamais fait le bonheur de qui que ce soit : inutile de mentionner que l'union monétaire est indispensable à la réalisation de l'heureux idéal qui nous occupe.

Les compagnies de transport et les industriels devraient aussi faire partie de cette combinaison afin d'harmoniser le mécanisme d'une merveilleuse coopération, alimenté par un esprit de justice et de fraternité qui sont les éléments essentiels du succès et du bonheur de tous. Ainsi marcherait, on ne peut mieux, le commerce universel. Un échange loyal entre les nations créerait un marché stable des produits propres au sol et au climat de chacun des pays. Ce serait un excellent moyen de se protéger contre le *dumping* russe au sujet duquel nous ne devons pas rester indifférents. On ne peut en effet sonder toute la profondeur du danger dont le monde est menacé par ce système malicieux qui vise à l'écrasement des marchés par des prix de famine, lesquels créeront le malaise, provoqueront le bolchévisme. Il importe pour tout le monde de se tenir sur ses gardes et d'être studieux à l'école de la sagesse.

Le plan de bâtir la Chine industriellement de concert avec les Etats-Unis, et de conclure un traité de commerce avec cette grande nation, si on le fait avec un esprit de véritable fraternite, doit nous apparaître comme un jet de lumière qui perce les nuages du ciel économique et nous permet de respirer une atmosphère d'optimisme.

Malgré toutes les misères dont nous sommes assaillis, nous aurions tort de perdre l'espoir de voir poindre l'aurore d'un temps meilleur. Assagis par les leçons d'une expérience qui fut une faillite, retrempés au feu de l'adversité et de l'épreuve, nous allons refaire notre structure économique sur les bases d'une généreuse et bienveillante coopération qui rendra à chacun sa place au soleil en dissipant les ombres de l'égoïsme.

Alors, nous verrons l'âge d'or ; la joie, la gaieté renaitront dans tous les coeurs. Nous aurons appris que la prospérité et le bonheur sont les fruits de la justice et d'une bonne harmonie entre les classes et les individus ; que la charité est le pivot de tout le rouage de la civilisation chrétienne, de la vie normale et heureuse telle que voulue par le Créateur.

Georges MORIN.
Val-Marie (Saskatchewan).

Notes Agricoles

L'ORGE POUR LE BETAIL

"L'orge doit être considérée comme à peu près l'égale du maïs pour toutes les catégories de bestiaux dans l'alimentation desquels ce dernier grain a joué un rôle important. Cette céréale s'accommode admirablement de toutes les conditions variées de climat et de culture au Canada. Elle mérite d'entrer aussi bien dans la ration d'élevage que dans la ration d'engraissement des bestiaux." Tel est l'avant-propos d'un feuillet que vient de publier le Service d'exploitation animale (127, Nouvelle série) pour aider les cultivateurs à faire un meilleur emploi des aliments de la ferme produits au Canada pour les boeufs d'engrais, les vaches laitières, les moutons et les porcs. L'orge est également un grain idéal pour les chevaux lorsqu'elle est donnée dans une ration bien équilibrée. Tous les cultivateurs devraient avoir un exemplaire de ce feuillet. — Bureau des Publications, Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

x

UN EANNEE DE REEVALUATION

L'année 1931 passera dans l'histoire de l'agriculture canadienne comme une année de nouvelles valeurs, de reconstruction et de rétablissement. Non seulement les prix des produits agricoles se sont ressenti de la dépression générale, mais ils ont dû descendre à des prix encore plus bas, en raison de changements importants dans la vente, qui ont jeté sur le marché domestique une quantité immense de produits. Mais les aliments pour les bestiaux sont à bas prix également, et le prix des autres produits ont suivi, de sorte que le dollar du cultivateur vaut aujourd'hui plus qu'il ne valait il y a un an. Il n'existe pas d'année récente avec laquelle on puisse établir une comparaison de conditions, et les changements imposés à l'agriculture sont si grands que les experts sont d'avis que les chiffres des frais de production et des valeurs de ces dernières annnées n'ont plus aucune utilité pour fins de comparaison. Il est possible que le rapport net aux cultivateurs en 1931 soit tout aussi satisfaisant que celui de ces dernières années. — Ministère de l'Agriculture, Ottawa.

x

CHOUX ET CAROTTES

Maintenant que l'offre est abondante, les ménagères paraissent négliger les choux et les carottes cultivés au Canada, et ne se rendent pas compte de leur valeur économique. Le service des marchés de la division fédérale des fruits fait rapport que les bottes de carottes nouvelles et les choux verts venant du Texas supplantent presque complètement les produits domestiques, quoique les choux et carottes cultivés au pays même aient une meilleure qualité et un meilleur goût, et qu'ils puissent être achetés au tiers du prix demandé pour l'article importé.

x

POURQUOI UN BUDGET DE LA FERME

Ecrivant dans l'*Economiste agricole*, l'organe officiel de la division de l'économie agricole, Ottawa, M. A.-E. Gosselin dit ce qui suit au sujet du système de budget pour la ferme :

"Les budgets aident le cultivateur à trouver la meilleure combinaison de récoltes et de bestiaux, à faire une bonne répartition de la main-d'oeuvre pendant la saison, à déterminer d'avance la quantité de semence, d'engrais, de fourrages et d'autres fournitures, qui peuvent être nécessaires pendant l'année, la somme d'argent comptant nécessaire pour l'exploitation de la ferme et quand cet argent sera nécessaire. Le budget aide également à déterminer le montant total de recettes sur lequel on peut compter pour que l'on puisse prendre les dispositions financières nécessaires pour faire face aux frais d'existence, aux paiements de différents genres et pour faire les règlements nécessaires entre les dépenses probables et le revenu évalué. La préparation du budget est une pratique commune employée par les maisons commerciales, les agences publiques et les gouvernements. Elle a été également recommandée et employée avec succès par les principaux cultivateurs des différents pays."

x

Approbation des couvoirs a son importance

Le système d'approbation des couvoirs du ministère fédéral de l'Agriculture entre dans sa troisième année de fonctionnement en 1931. C'est le couronnement d'une étude spéciale de plusieurs années sur le problème de la production de poussins d'une qualité suffisante pour être approuvés par le gouvernement. Le nombre de couvoirs commerciaux qui sont inscrits sous ce système, cette année, au Canada, est spécialement à noter. Il y a actuellement un total de 108 couvoirs, ayant une capacité totale de 1 750 000 oeufs, et qui sont en mesure de fournir aux cultivateurs canadiens de 4 à 5 millions de poussins approuvés.

Le système d'approbation de couvoirs qui fonctionne dans tout le Canada, est administré par le ministère fédéral de l'Agriculture. Tous les couvoirs inscrits sous ce système doivent remplir certaines conditions raisonnablement élevées. Ils sont tenus de se procurer leurs oeufs d'une basse-cour approuvée, et ils forment la seule source au Canada de poussins qui peuvent être désignés ou annoncés comme poussins approuvés.

Depuis que les règlements ont été édictés sous la loi fédérale concernant les bestiaux, le terme *approuvé* est une garantie de valeur réelle pour les acheteurs de poussins.

(Publié par le Service des renseignements, bureau des publications, ministère de l'agriculture, Ottawa.)

x

LE POOL

CIRCULAIRE No W-198

TROIS POOLS EN FAVEUR d'une ORGANISATION COMPLETE

Que les trois *pools* de blé de l'Ouest canadien sont en faveur d'une organisation complète du marché du grain, c'est ce qui est clairement indiqué par les résolutions acceptées par la conférence interprovinciale des directeurs du *Wheat Pool*, tenue à Régina récemment.

Une résolution adoptée à l'unanimité place les organisations du *Wheat Pool* en faveur d'une entente de tous les pays producteurs de blé dans le but de mettre de l'ordre dans le marché du blé, de sorte que le blé de tous les pays soit distribué d'une façon scientifique et que l'on dispose intelligemment des surplus sur une base équitable, afin que toujours l'approvisionnement soit proportionné à la demande, pour le meilleur intérêt du producteur et du consommateur.

La résolution susdite traite directement du problème de la coopération internationale si en vogue par rapport à tant de produits de l'agriculture et de l'industrie.

L'organisation de la masse est une condition indispensable à l'efficacité des ententes internationales, et en Canada, l'organisation provinciale du marché du grain est de toute première nécessité. Dans ce sens, les directeurs du *Pool* des trois provinces ont adopté une résolution demandant au gouvernement du Dominion, d'édicter une loi relativement à l'établissement, par les provinces individuelles, d'agences exclusives pour la vente des produits agricoles. Cette résolution inclut en outre une requête demandant une aide dans cette direction, des quatre gouvernements provinciaux et aussi des coopératives agricoles de la Colombie anglaise, afin que cette législation fédérale soit obtenue plus facilement.

On annonça, au cours de la Conférence interprovinciale, que Geo. W. Robertson, secrétaire du *Pool* de la Saskatchewan, avait été délégué à la conférence internationale du marché du blé, qui s'ouvrira demain, le 26 mars, à Rome, pour représenter le *Wheat Pool* de l'Ouest canadien. Les dépenses de M. Robertson, sont en grande partie recouvertes par l'Institut international d'agriculture, sous les auspices duquel se tiendra la conférence.

Incidemment, cette conférence est la plus récente d'une série de conférences internationales traitant de la vente du blé, et il est à espérer que le contact des représentants canadiens avec ceux des autres pays aidera puissamment à l'entente internationale, telle que décrite ci-dessus dans la résolution du *Pool*.

x

LE PROBLEME DU BLE

UNE ETUDE DE LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE

L'exportation des blés canadiens a pris, ces derniers mois, une ampleur appréciable. Si l'on y ajoute nos expéditions de farine, à raison de quatre boisseaux et demi de blé au baril de farine, on constate que le Canada a livré au marché mondial, au mois de décembre, l'équivalent de 24 938 000 boisseaux de blé, à rapprocher de 18 683 000 boisseaux en décembre 1929. Au cours des cinq premiers mois de la présente campagne (premier août-31 décembre), nos exportations de blé, à l'état brut ou sous forme de farine, se sont élevées à 144 751 000 boisseaux, en regard de 89 440 000 boisseaux pendant la période correspondante de l'année précédente. Compte tenu des besoins du marché d'intérieur, les statistiques officielles font ressortir à 255 millions de boisseaux le volume disponible pour l'exportation au 31 décembre 1930, soit environ 46 millions de boisseaux de plus qu'à la fin de 1929.

Si la crise du blé ne consistait qu'en un engorgement temporaire du marché mondial, elle ne serait pas difficile à résoudre. Mais elle tient à des causes beaucoup plus profondes. Pendant les cinq années qui ont précédé la Grande Guerre les pays européens, qui importaient environ 455 millions de boisseaux de blé, en trouvaient près de 210 millions de boisseaux en Russie et dans les pays du Danube. Au cours des hostilités et pendant les quelques années qui ont suivi, ces régions n'étant plus en mesure de fournir du blé, l'Europe en demanda davantage au Canada, aux Etats-Unis, à l'Argentine et à l'Australie, qui augmentèrent leurs emblavures en conséquence. Mais les pays danubiens recommencent à exporter du blé, et ils trouvent des marchés d'accès facile dans l'Europe industrielle à laquelle ils offrent en retour d'importants débouchés. La Russie reprend aussi sa place sur le marché mondial, où elle exercera vraisemblablement une influence croissante. Un fonctionnaire du ministère de l'agriculture des Etats-Unis, M. C.-F. Marbut, qui a fait une étude sur place de la situation, estime que la prétention de l'Union des Républiques soviétiques socialistes d'exporter 200 millions de boisseaux de blé vers 1933 n'est pas déraisonnable, puisque le volume des exportations annuelles de blés russes a déjà atteint, avant la guerre, 165 millions de boisseaux.

M. Marbut rapporte que les bonnes terres à blé occupent une immense superficie, s'étendant depuis l'embouchure du Danube jusqu'au centre de la Sibérie, mais qu'en revanche il n'est guère, dans la Russie européenne, de région vacante de quelque étendue qui soit propre à la culture mixte. Cette observation qui permet de prévoir l'orientation de l'agriculture russe, ne fournit-elle pas une utile indication aux pays qui, comme le Canada, subiront désormais de la part de la Russie une concurrence de plus en plus vive sur les marchés du monde ?

x

UN ASSOLEMENT POUR UN CULTIVATEUR LAITIER

Notes des fermes expérimentales

Huit assolements ont été essayés depuis 1911 à la station expérimentale fédérale de Rosthern, et des modifications de ces assolements, adoptés par les cultivateurs de différentes localités dans tout le Nord de la Saskatchewan, ont été à l'étude. Il a été démontré que l'on peut obtenir presque partout dans cette région une ration équilibrée, bonne pour les vaches laitières.

Dans la vallée de la rivière Carrot et d'autres localités où les conditions de sol et de climat sont les mêmes, la luzerne est une récolte sûre, mais à Rosthern et d'autres endroits où la couche de surface du sol repose sur du tuf imperméable, la luzerne n'est pas bien venue, mais le mélilot s'est montré assez sûr. La luzerne est préférable au mélilot lorsqu'elle peut etre cultivée.

Un assolement à luzerne d'une durée de huit années qui a donné satisfaction est le suivant : première année, jachère ; deuxième année, blé ; troisième année, avoine ; quatrième année, orge semée avec mélange de huit livres de ray grass de l'Ouest et huit livres de luzerne ; cinquième et sixième années, foin ; septième et huitième années, pâturages. On laboure le pâturage au commencement de juin de la huitième année et on laisse en jachère l'année suivante. Certains cultivateurs ont modifié le système en semant du seigle d'hiver au commencement d'août sur une moitié du pâturage labouré pour s'en servir comme pâturage hâtif de printemps dans l'année de la jachère d'été, et en semant de l'avoine sur l'autre moitié de la jachère d'été au commencement de juin, afin d'avoir un pâturage tardif d'été.

A Rosthern et dans les localités où la luzerne ne vient pas bien, l'assolement suivant s'est montré satisfaisant : première année, jachère ; deuxième année, blé ; troisième année, avoine ; quatrième année, orge semée avec un mélange de huit livres de ray grass de l'Ouest et huit livres de mélilot ; cinquième année, foin ; sixième année, pâturage. Dans certains cas le pâturage est modifié dans cet assolement de la même façon que dans l'assolement à luzerne.

Lorsqu'on peut utiliser de la terre inculte comme pâturage, l'étendue à pâturer dans ces deux assolements peut être proportionnellement réduite.

Aucun de ces assolements ne fournit un fourrage succulent d'hiver. Les racines exigent trop de travail pour donner une récolte payante, mais l'avoine verte, le maïs, les tournesols ensilés dans un silo-tranchée, sont employés par la plupart des laitiers qui réussissent dans le nord de la Saskatchewan. Dans l'un ou l'autre de ces assolements une partie de la récolte d'avoine peut être coupée verte pour cela où l'étendue en avoine peut être réduite et remplacée par du maïs ou des tournesols.

W. A. MUNRO, régisseur,
Station expérimentale fédérale,
Rosthern (Saskatchewan).

x

—Je remarque avec plaisir, mon vieux, que depuis que tu es marié, il ne te manque jamais un bouton.

—Ça, c'est vrai, ma femme est une vraie perle ; dès le lendemain de notre mariage, elle m'a appris à les recoudre moi-même.

LES CENTRES

GRAVELBOURG, Sask.

—Le 19 mars, un jeudi soir, a eu lieu, dans la salle académique du couvent, une soirée en l'honneur de Mgr Rodrigue Villeneuve. Il y eut réception par les toutes petites ; de magnifiques chants et une adresse, lue par une élève, Mlle Gratton.

On joua une tragédie intitulée : *Mère sublime*, dont voici les personnages :

Augustin, jeune Africain de qualité ..... Liliane Bellefleur
Monique, sa mère . Francis Moreau
Romanien, noble de Tagaste, ... Maria Gratton
Alype, ami d'Augustin, ... Lucille Rheault
Parthe, prince dorien, dont le vrai nom est Maximilien, ... Cécile Bourgeois
Valère, son fils, ... May Brunelle
Milon, rhéteur : .... Marie Moreau

Cette pièce en vers a été admirablement bien rendue. On a pu admirer la belle diction de Mlles Gratton, Rheault, Bourgeois, Brunelle et Moreau. Les deux rôles principaux, joués par Francis Moreau et Liliane Bellefleur, ont été rendus avec âme et ces deux actrices nous ont fait assister à ces scènes sublimes entre sainte Monique et son fils Augustin, que le démon voulait retenir dans les chaines du vice. Tous s'accordent à dire que c'est une des soirées les mieux réussies au couvent et nous félicitons chaleureusement toutes les actrices.

—Dimanche soir, le 15 mars, a eu lieu, dans la salle des Chevaliers de Colomb, une soirée donnée à l'occasion du départ de M. et Mme William Saint-Germain. De nombreux amis sont venus leur offrir un magnifique cadeau-souvenir et leur souhaiter bien du succès dans le nord de la province, à Makwa, où M. et Mme Saint-Germain vont ouvrir un magasin.

—M. Sylvère Mailhot et M. Stan. Dupras sont aussi partis pour Makwa. M. Mailhot retourne surveiller les travaux de ses terres, et M. Dupras va construire les bâtisses de M. Saint-Germain.

—Le 17 mars a eu lieu, dans la salle académique du couvent une soirée en langue anglaise, en l'honneur de la Saint-Patrice. On a joué *The College Girl in the Milk Maid.* Les élèves de langue anglaise se sont distinguées dans leurs rôles respectifs et, quoique en disent les inspecteurs du gouvernement, M. Anderson, ministre de l'Instruction publique, n'aurait pu distinguer les élèves de langue française de leurs compagnes de langue anglaise.

Nous félicitons chaleureusement Mère St. Stephen, l'organisatrice de cette soirée.

LEBRET, Sask.

Une jolie soirée patriotique et récréative, organisée par le comité paroissial de l'A. C. F. C., a eu lieu, jeudi soir, le 19 mars, fête de saint Joseph, à la salle municipale de la localité.

La vaste salle était entièrement remplie, et les paroissiens des autres nationalités s'étaient réunis à nos compatriotes pour cette belle fête française.

Au début de la soirée, le R. P. Ed. Paquette, O. M. I., curé, exprima sa satisfaction d'un si bel et nombreux auditoire et de l'esprit de fraternelle sympathie qui existe entre tous les groupes nationaux de la paroisse. Il souhaita d'une manière toute particulière la plus cordiale bienvenue à Madame Kritzwiser, née Louise Audet, notre distinguée compatriote de Régina, et la remercia chaleureusement d'avoir bien voulu nous honorer de sa présence et rehausser cette soirée patriotique de la gracieuse contribution de son art de pianiste émérite, de la richesse de sa voix si expressive et musicale et de son talent de virtuose dans l'interprétation de nos belles chansons canadiennes. Il remercia aussi toutes les personnes qui se sont dévouées à l'organisation de cette fête et à l'exécution du programme, et fit des voeux ardents pour la multiplication de ces belles soirées patriotiques et françaises à Lebret.

PROGRAMME

Orchestre, *Etoile du matin.*
Chant : M. Rosario Paquin.
Déclamation, *Le Canada* : Mlle Claire Bourret.
Chants canadiens, variétés : Mme Kritwizer.
Orchestre, *Sur les flots bleus.*
Chant patriotique, *Le Doux Parler ancestral* (choeur) : groupe d'élèves du couvent ; accompagnatrice au piano, Mlle Marguerite Paquin.
Déclamation, *Le Pêcheur de Pâques* : M. R. Paquin.
Chants canadiens, variétés : Mme Kritzwiser.
Déclamation, *Le Pionnier canadien* : Mlle Alice Blais.
Orchestre, *La Marche des Croisés*
Déclamation, *La Campagne* : M. R. Paquin.
Chants canadiens, variétés : Mme Kritzwiser.
Drame historique : *Ils sont un peuple sans histoire*, (drame en 3 tableaux).

Personnages du drame

Lord Durham, gouverneur général de l'Amérique britannique du Nord : M. R. Paquin.
Buller, secrétaire de Durham, M. Edouard Doll.
Thérèse Bédard, jeune fille au service de Lord Durham, dans le château du gouverneur : Mlle Cécile Longpré.
Marie, jeune soeur de Thérèse, Mlle Dora Choquette.
O Canada! God Save the King!

Outre quelques invités spéciaux, la séance était honorée de la présence du R. P. Ed. Paquette, O. M. I., curé ; du R. P. C. Langlois, O. M. I., provincial de l'Alberta ; du R. P. G. Boileau, O. M. I., vicaire ; des RR. PP. M. Lavigne, J.-B. Boyer, E. Savoie, du collège Mathieu de Gravelbourg, G. Jeannotte, Schoeffer, Léonard, O. M. I., et du Frère Grimard, O. M. I.

MONTMARTRE, Sask.

—Il y a cinq semaines a paru, dans la colonne de Montmartre, une note que nous tenons à corriger, au sujet d'un prix pour crème obtenu par M. Victor Perron. Dans un concours à Régina, il y a six semaines, M. Victor Perron a remporté le premier prix pour crème, contrairement à un deuxième prix annoncé précédemment. M. Perron aurait aussi obtenu le premier prix pour lait, mais un seul prix était accordé au même concurrent.

—La vente des instruments aratoires de la Cie Massey-Harris et Cockshutt a été confié à M. Ludo Goulet.

—Samedi après-midi, le R. P. Chs Sauner était de passage au presbytère.

—M. Jos. Perras, ainsi que Mmes Bartholemi Ferraton et K. Perras, sont revenus de Coderre, où ils ont visité M. Napoléon Perras.

—Mme M.-G. Billings est encore à l'hôpital de Régina, où elle a subi une opération bien réussie. Nous lui souhaitons un prompt retour.

—M. et Mme L. Goulet sont allés visiter des amis au sanatorium de Fort Qu'Appelle.

—MM. Christophus Frass et Glorius Beaudin sont retournés à Régina après une courte vacance.

—Sont allés à Régina M. et Mme A.-T. Breton et leur fils ; Mme et Mlle Rinadeau ; MM. W. Coupal, A. Leblanc, W. Lavoie, Maurice Ecarnot.

—M. Edwin Lavoie et sa mère sont allés à Indian-Head.

—Mercredi, le R. P. Gocki était de passage au presbytère.

—MM. les abbés J.-A. Thériault et J.-A. Foisy, ainsi que Mme N. Cregan sont allés assister à la célébration de la fête patronale de Candiac, mercredi. Il y eut messe solennelle célébrée par le R. P. Habets, O. M. I.

—Six autos, conduites par MM. A. Rioux, Jos. Perras, W. O'Shaughnessy, Eloi O'Shaughnessy, Marcelin Perras, Maurice Ecarnot sont allés aux funérailles de Mlle Yvonne Maillotte, à Wolseley, samedi matin.

—M. l'abbé J.-A. Turgeon et M. L.-P. Perron sont allés en visite à Wauchope et à Forget.

—L'inspecteur d'école, M. Rowan, conduit par M. O'Shaughnessy, a visité les écoles de la paroisse.

—MM. Martial Beaudin, Jos. Labrèche, Urgel Lafontaine, Ludo Goulet et W. Coupal sont allés assister aux funérailles de Mlle Suzanne Bastien, à Indian-Head, samedi.

—M. et Mme Denis Vertefeuille ont passé quelques jours chez leurs parents du Lac-Marguerite.

Naissances : à M. et Mme Arthur Boyer, un fils né le 17 ; à M. et Mme Eugène Van de Velde, une fille née le 18.

—Joutes de gouret :

Dimanche : Kipling, 4, Montmartre, 3 ; lundi : Kendal, 1, Montmartre, 4 ; samedi : Glenavon, 4, Kendal, 2 ; Glenavon, 3, Montmartre, 3 (junior).

Voici les noms des joueurs de la ligue junior ; R. Lavoie, gardien de uts ; J. Cregan et M. Allis, défenses; L. Coolican et P. Boyer, ailes ; M. Chouchick, centre ; A. Corriveau et W. Coupal, substituts.

Jimmy, Mike, Wilfred et Arthur ne se sont pas laissés échauffer par la fureur de leurs adversaires ; grands défenseurs de leur équipe, ils se sont montrés aussi vigoureux et furieux qu'une mère lionne dans la défense de ses petits. Ce sont déjà des étoiles, mais en grandissant et en vieillissant elles donneront naturellement plus de lumière. Ils ont tout notre encouragement.

PRUD'HOMME, Sask.

Alors que tout le monde s'attendait à la voir revenir dans le courant de la semaine, Mme Ludovic Normand, épouse de notre maire et président du Conseil de fabrique ainsi que du bureau des commissaires, mourait subitement à l'hôpital Saint-Paul de Saskatoon, le 16 mars au soir. Une syncope de coeur l'emportait avant même que la famille ait pu se rendre à son chevet.

Sa mort, quoique soudaine pour elle aussi, a été édifiante. Jusqu'au dernier soupir, Mme Normand a répondu avec une grande ferveur aux prières des agonisants.

Son corps a été ramené par M. Normand sur le train de 2 heures, mardi le 17. Une foule nombreuse s'était massée sur le quai de la gare, apportant à l'époux et aux enfants l'hommage de sa sympathie.

Certains membres de la famille se trouvaient au loin. Avertis par dépêches, ils purent toutefois arriver les jours suivants pour se joindre aux autres dans le deuil qui les frappait tous.

Les enfants de la défunte se trouvèrent ainsi tous réunis : Mme Eugène Drouin (Germaine) et ses enfants, de Saint-Boniface ; Mme Paul Blondeau (Madeleine) et son époux, de Domremy ; Mme Gaston Gabriel, son époux et ses enfants, de Virden (Manitoba) ; Mlles Alice, Marie-Louise, Marguerite et Geneviève ; MM. François, Robert et Gérard. Deux de ses frères purent arriver : M. Joseph Pirot, son épouse et ses enfants, de Cochin ; M. Auguste Pirot et ses enfants, d'Edmonton. Il fut impossible à M. Paul Pirot, de Los Angeles, de venir.

Les funérailles eurent lieu vendredi, le 20.

Pratiquement toute la paroisse, de nombreux amis du dehors, les enfants de l'école et du couvent, assistèrent à la levée du corps et à la messe célébrée par M. l'abbé Baudoux, vicaire. Mgr Bourdel et M. l'abbé Louison, curé de Domremy, étaient au choeur. Le même cortège accompagna le corps au cimetière paroissial.

A la famille nous offrons de nouveau l'expression de notre vive sympatrie.

FEUILLETON DU "PATRIOTE"

De Toute Son Ame

Par René BAZIN

(Suite)

XIV

On était à la fin de juin. Henriette n'avait pas revu Etienne. Mais une fois, son oncle Eloi avait dit : "Brave garçon, cet Etienne Loutrel ! Moi je l'aime pour son genre décidé. Ça ferait la guerre comme un brave, et aussi un bon mari. Qu'en penses-tu, Henriette ?" Elle en avait conclu que le pêcheur de Mauves avait eu quelque entrevue avec l'ancien soldat, et qu'ils s'étaient alliés, l'un disant ses secrets, l'autre les accueillant. Elle s'en persuadait mieux encore en observant l'humeur de son oncle. Il ne se plaignait plus de sa main ; il était gai, et il faisait des projets comme ceux qui ont une vive nouvelle devant eux. N'avait-il pas toute la vie d'Henriette, qui doublait la sienne ?

Le travail diminuait de jour en jour, chez madame Clémence. Un samedi soir, mademoiselle Reine, envoyée pour faire un réassortiment chez Mourieux, prit Henriette à part à la sortie de l'atelier, et lui dit :

—Monsieur Mourieux vous demande d'aller le voir demain matin. C'est peut-être qu'il veut vous marier ?

—Lui ? Je n'ai pas causé une heure avec lui de toute ma vie : "Monsieur Mourieux, voulez-vous bien me donner dix mètres de galon d'or ? — Oui, mademoiselle." Et puis c'est tout.

—Oh ! il vous a eu grande estime pourtant !

Reine, qui longeait les maisons à pas rapides, près d'Henriette, avait levé à demi vers elle l'ovale mince de son visage, et ses yeux de sainte de vitrail, ses yeux blonds comme deux grains de café qui n'ont pas vu le feu, et elle avait ajouté :

—Comme tout le monde, d'ailleurs.

Henriette se rendait donc chez chez M. Mourieux, dix heures sonnant aux horloges de la ville. Il habitait, dans le quartier le plus commerçant et le plus actif de Nantes, une petite rue descendant à la place Royale. Les boutiques étaient presque toutes fermées. La sienne ne l'était qu'à moitié, car les volets cachaient l'étalage ordinaire de passementerie, de fleurs artificielles, de plumes et de formes, mais la porte demeurait libre, un trou noir dans la rue. A l'intérieur, le magasin avait le dessin d'une hache. Etroit d'abord, garni de casiers de marchandises étagées le long des murs, et de deux comptoirs de chêne, il s'élargissait au fond, où se trouvaient un bureau, une armoire et un grand tableau de carton pendu au mur, sur lequel étaient attachées, entre des coulants de ficelle verte, des bandes de papier : "Offres et demandes d'emploi pour mesdemoiselles les employées de la mode."

Depuis de longues années, Mourieux ne quittait guère l'étroit magasin, et même, on peut le dire, l'arrière-boutique vaguement réjouie par le jour qui tombait d'une cour contiguë, à travers un vitrage. On l'y rencontrait à toute heure et toujours le même, gros, trapu, les sourcils broussailleux, la moustache épaisse et courte, les cheveux noirs et gris, séparés sur le côté et ramenés, en bourrelet bien lissé, jusque sur l'oreille droite. Il était vulgaire et rude d'aspect. Ses yeux très enfoncés, très vifs, regardaient toujours droit, et semblaient fouiller la cervelle de ceux qui lui parlaient. On le prenait d'abord pour un rustre intelligent, tout occupé de ses affaires, et qui s'entendait à surveiller ses trois vendeurs et son caissier. Mais les jeunes filles de la mode avaient appris que, sous cette enveloppe de gendarme en retraite, se cachait le coeur le plus compatissant, le plus large et le plus humble qu'on pût trouver. On souriait de le voir constamment entouré de ces jolies filles, qui causaient à voix basse avec lui, au fond du magasin, tandis qu'un employé métrait le ruban et ficelait les paquets. Mais elles, fines connaisseuses, et qui discernaient vite le secret mobile des attentions d'un homme, savaient, par expérience et par la tradition de leurs aînées, que celui là rendait service pour le seul plaisir d'obliger, par une espèce d'entrainement naturel devenu une habitude de trente années. Elles l'adoraient. Lui tenait registre de leurs demandes d'emplois, les plaçait, les recommandait aux patronnes qui s'adressaient à lui, et, forcément, sans le chercher, pénétrait souvent le mystère plus ou moins avouable de leur vie. Jamais il ne plaisantait avec elles, et cette forme de respect les touchait toutes.

Henriette le connaissait peu. Elle entra dans la boutique, et, au fond, près de l'armoire ouverte où étaient rangés des livres aux reliures fatiguées, que Mourieux prêtait à ses clientes de la mode, elle entrevit le marchand, assis dans son fauteuil de rotin, et Louisa l'apprentie, debout à côté de la bibliothèque. La petite, les bras abandonnés, sa grosse tête ébouriffée tournée vers les rayons de livres, regardait les titres.

—Enfin, quel livre veux-tu ? demandait Mourieux.

—Je ne sais pas, monsieur : c'est pour mon dimanche.

—Veux-tu une histoire ? un voyage ? des contes ?

Elle se tenait sur sa jambe droite, l'autre étant plus enflée et plus douloureuse.

Elle tendit ses deux mains, d'un geste naïf d'enfant, et dit :

—Je ne sais pas : donnez-moi un livre pour faire pleurer.

Mourieux se leva, en s'appuyant sur une planche de l'armoire, prit un volume, le remit à Louisa, qui dans le demi-jour s'en alla, boitant un peu, et saluant Henriette au passage, d'un signe de ses yeux subitement joyeux.

—Bonjour, mademoiselle Henriette ! dit Mourieux. Excusez-moi de vous avoir fait venir. Je sors difficilement le dimanche, voyez-vous.

—Par votre faute, dit Henriette en s'asseyant près de l'armoire aux livres, en face de Mourieux qui, pesamment, se laissait retomber dans le fauteuil. Vous vous faites bibliothécaire pour l'amour de vos clientes. C'est un luxe.

Mourieux, qui voyait en ce moment disparaître, dans l'échappée blanche de la porte, le bout de la robe et de la pèlerine de Louisa, répondit :

—Bonne petite fille, votre apprentie. Et avec ça battue comme plâtre. Comment voulez-vous que je m'absente ? Si je n'étais pas là pour lui choisir ses livres, elle irait dans les bibliothèques publiques où on leur donne tout... Mademoiselle Henriette, j'ai à vous parler de la part de madame Lemarié.

Ce nom de Lemarié changea l'humeur d'Henriette. Il éteignit son impression première.

—Encore ? dit-elle. Ce n'est cependant pas un second chapeau ?

—Non.

Il s'était enfoncé dans son fauteuil, la tête inclinée, selon son habitude, et il suivait, en parlant, de ses yeux obstinés, le chemin que font les mots dans les âmes.

—Mademoiselle Henriette, vous ne me semblez pas lui rendre justice. Moi, je la connais depuis son mariage. Le malheur l'a sauvée de l'égoïsme ; elle est généreuse ; elle est admirable, et la voilà libre de faire du bien. Elle a pensé à vous...

—Merci. Nous ne sommes pas riches, mais nous vivons, et surtout maintenant, avec la pension de mon oncle...

—Vous ne me laissez pas achever. Elle a pensé à vous pour l'aider dans ses aumônes. Elle sait, mademoiselle Henriette, que vous avez de nombreux amis parmi les pauvres de votre quartier ; qu'on n'a pas peur de vous ; que vous connaissez la misère. Oh ! ne faites pas la modeste, je sais qui vous êtes. Est-ce que vous ne lui indiqueriez pas les malheureux à secourir, dans votre quartier, les vrais ? On ne vous refusera rien.

—Mais, monsieur, c'est une mission...

—Toute à votre honneur, mademoiselle, et, remarquez-le, qui vous permettrait d'aider, gentiment, sans le dire, des camarades malades, ou sans travail. Il y a des souffrances même dans la mode, pendant les mortes-saisons.

—Oui, dit Henriette, mais pourquoi moi ?

—Je vais vous avouer qui vous a désigné à madame Lemarié ; ne cherchez pas bien loin : c'est moi. Et je ne voudrais pas froisser une personne comme vous ; mais il y a longtemps que je le pense : vous êtes bonne, vous êtes une miséricordieuse...

Un petit rire nerveux secoua Henriette.

—Moi ? Par exemple ! Expliquez-moi, monsieur Mourieux. Voyons ?

Et, tout en riant, elle considérait, avec une sorte d'anxiété, celui qui formulait une idée pareille, un jugement sur elle-même qui déjà, souvent, l'avait troublée. Est-ce que d'autres ne lui parlaient pas, constamment, comme à une créature élue, qui se devait à on ne sait quelle mission de piété ? Elle eut envie de se lever, de partir, d'échapper, par fierté de jeune fille inquiète de tout contrôle, par dépit également contre cette voie de sacrifice et d'exception où l'on voulait la pousser ; mais la droite nature l'emporta. Henriette ne se leva pas. Et elle se penchait, émue, comme si la destinée allait lui parler, et elle tendait son cou délicat, et ses yeux qui luisaient sans mouvement.

Mourieux ne répondant pas tout de suite, elle reprit :

—Que voulez-vous donc tous de moi ? Car enfin, je ressemble à tout le monde !

(A suivre.)

Les acides dans l'estomac sont la cause de l'indigestion

Les autorités médicales assurent que près des neuf-dixièmes des cas de troubles d'estomac, tels que indigestion, acidité, brulement, gaz, ballonnement, nausée, etc., sont dus à la présence, dans l'estomac, d'un excès d'acide hydrochlorique. La délicate membrane interne de l'estomac est irritée, la digestion est ralentie et les aliments surissent, ce qui détermine ces symptômes désagréables que connaissent si bien tous ceux qui souffrent de l'estomac.

Les adjuvants digestifs ne sont d'aucune utilité dans ces cas; ils peuvent même être très nuisibles. Essayez d'abandonner tous ces adjuvants digestifs pour vous procurer chez n'importe quel pharmacien, un peu de Magnésie Bismurée; prenez-en, immédiatement après votre repas, une cuillerée à thé en poudre ou quatre pastilles. Ceci adoucira l'estomac, supprimera la formation de l'acide en excès, empêchant ainsi l'aigreur, les gaz et les "points". La Magnésie Bismurée (en poudre ou en pastille—jamais liquide ou lactée) est inoffensive pour l'estomac, peu coûteuse à utiliser, et est la préparation de la Magnésie la plus efficace pour soulager l'estomac. Elle est employée par des milliers de gens qui ont le plaisir de pouvoir manger sans avoir à craindre d'indigestion.



Saskatoon

S. G. Mgr Rodrigue Villeneuve visite S. G. Mgr Prud'homme à Saskatoon

A son tour Mgr Rodrigue Villeneuve, de Gravelbourg, nous honore de sa visite. Il nous arriva d'Edmonton, où il s'était arrêté à son retour de Grouard. Il était accompagné de son secrétaire et du T. R. P. Langlois, O. M. I., provincial. Ce fut certes un grand bonheur de saluer le vénéré évêque de Gravelbourg, que nous attendions depuis quelque temps. Sa Grandeur nous dit sa joie de voir les belles régions du Nord, où respire l'optimisme, malgré le temps dur qui sévit partout. Ce fut agréable à Monseigneur de rencontrer quelques connaissances qui vinrent le voir à la résidence épiscopale de Saskatoon. Monseigneur nous quitta avec sa belle compagnie en route pour Moose-Jaw et Gravelbourg. Nous remercions Sa Grandeur pour sa bienveillance et l'encouragement bien sensible qu'il nous apporte.

—De passage : M. l'abbé A. Pierre, curé de Vonda ; le T. R. P. Magnan, O. M. I., provincial au Manitoba ; le R. P. Pratt, O. M. I. ; le R. P. Connolly, O. M. I., prédicateur de retraites, de Seattle ; M. R. Denis, de Vonda.

—Dimanche, le 15 courant, en présence de notre curé, Mgr H. Desmarais, V. G., et des paroissiens, avait lieu immédiatement après la messe, le tirage d'une jolie montre en or, donnée par Mme J.-A. Cloutier, au profit de notre paroisse française de l'Immaculée Conception. Le billet fut tiré par Mlle Medora De Lagassy, et l'heureux gagnant fut M. A. Marshall, 426, 5e Avenue-nord.

—Jeudi soir, le 12 courant, avait lieu dans notre salle paroissiale la partie de cartes de la mi-carême, organisée par les Dames de sainte Anne, sous la présidence de Mme J.-E. Gilmour, assistée par Mme D. McKenna. Le succès fut complet sous tous les rapports. Elle rapporta la jolie somme de $ 20.

Le premier prix pour les dames, au Whist, fut gagné par Mme Chas Légaré, et pour les messieurs par M. L. Cayer. Les prix de consolation furent gagnés respectivement par Mlle G. Langlois et M. L. Grimard. Pour les joueurs de bridge, les hommes seuls y prirent part, et le premier prix fut gagné par M. A. Prevost.

Le programme musical était sous la direction de Mlle Schmidt. Un duo de piano par Mlles Schmidt et Mariette Boivin ; une récitation par M. A. Gaulin et une chanson par Mlle Georgette Dion, accompagnée au piano par Mlle Jeanne Ouellette, furent bien appréciés par la nombreuse assistance.

—Nous regrettons d'annoncer le départ parmi nous de Mlle Joséphine Boivin de notre ville. Mlle Boivin fut pendant près de quatre ans notre organiste à notre paroisse française, à laquelle elle avait rendu beaucoup de services. Elle avait la renommée d'être une des meilleures musiciennes de Saskatoon. Elle partait la semaine dernière pour aller demeurer dans sa paroisse natale, Saint-Georges de la Beauce, accompagnée de ses deux soeurs, Mlles Mariette Boivin et Jeanne Ouellette. Nous leur souhaitons un bon voyage.

x

Le Rosary Hall exempté de taxes

Le *Rosary Hall* ne sera plus taxé. Il vient d'avoir gain de cause en cour. Le juge Knowles, de Moose-Jaw, a déclaré l'institution exempte de taxes. M. E.-M. Hall était le défenseur et M. A.-E. Bence, le conseiller spécial de la ville. Le juge a reconnu valide l'exemption demandée avec effet rétroactif pour l'année 1930, et émit une injonction barrant la voie à toutes tentatives de la part de la ville de prélever les dites taxes de nouveau. Le montant exigé par la ville en 1930 représentait $ 800 ; celui de cette année, $ 1 400.

Le jugement est basé sur la teneur de l'Acte de la ville qui déclare exemptes de taxes la *Young Women's Christian Association*, fondée pour s'occuper des jeunes filles et toutes autres associations ou institutions dont le but est similaire ; et c'est le cas du *Rosary Hall*.

x

Prince-Albert

—Sous la direction de Mme L.-G. Carrier, la chorale de la cathédrale a donné, dimanche après-midi un concert sacré à l'hôpital de la Sainte-Famille. Un infirme, retenu dans son lit depuis plusieurs années, disait après cette heure de belle musique : "C'est le plus grand plaisir que j'aie goûté dans ma vie." Cela suffit pour prouver la somme de bonheur que le chant a procurée aux malades et combien chaudement le personnel de l'hôpital remercie soit madame la directrice, soit les divers membres de la chorale.

x

—M. Gratch et son orchestre donneront un concert dans le soubassement de la cathédrale dimanche soir, le 29 courant, au profit de l'église. Venez en foule.

—Nous avons eu l'agréable visite de MM. les abbés J. Daoust et Lirette, de Saskatoon, et du T. R. P. Langlois, O. M. I., provincial des Oblats de l'Alberta-Saskatchewan.

x

FAVEUR OBTENUE

Lebret, 16 mars 1931.

M. l'abbé A.-D. Delisle,
Wakaw (Saskatchewan).

Révérend Monsieur,

Ci-inclus mon chèque pour $ 20 pour remplir une promesse et faveur reçu avec demande pour une autre faveur.

S'il vous plaît publiez dans le *Patriote*.

Votre dévoué,

R.

x

Librairie d'Action canadienne-française

Septembre 1930 :
Léo-Pol MORIN : *Papiers de musique* (fort volume de critique musicale), l'unité franco, $ 1.50.
Octobre 1930 :
Harry BERNARD : *La Ferme des Pins* (roman, épopée des cantons de l'est), l'unité franco, $ 1.00
Novembre 1930 :
Lionel GROULX : *La Naissance d'une race* (réédition, histoire des origines canadiennes, l'unité franco, $ 1.50.
Décembre 1930 :
Louis DANTIN : *La Vie en rêve* (recueil de contes et nouvelles) l'unité franco, $ 1.00.
Janvier 1931 :
Alfred DESROCHERS : *A l'ombre de l'Orford* (recueil de poésies originales et personnelles), l'unité franco, $ 1.00.
Albert PELLETIER : *Carquois* (critiques littéraires aux flèches aiguës), l'unité franco, $ 1.00.
Février 1931 :
Georges MONARQUE : *Blanche d'Haberville* (drame en vers, cinq actes), l'unité franco, $ 1.00.
Jovette-Alice BERNIER : *On vend le bonheur* (recueil de chroniques : philosophie de la vie), l'unité franco, 75c.

Remise de 20 pour cent aux membres de l'Oeuvre de solidarité intellectuelle.

————***—*———*

CRISTAL SPRING, Sask.

————***—*———*

—Nous avons la douleur d'apprendre la mort subite de Mme Alfred Turgeon, épouse bien-aimée d'un de nos braves cultivateurs de la région de Crystal Springs, survenue vendredi soir, le 13 mars. Mme Turgeon (née Marie Aldéa Houle, laisse dix enfants, la plus jeune âgée de neuf ans. Ce fut une grande surprise pour toutes les régions de Crystal Springs, Bonne-Madone et aussi Bellevue, où la défunte avait demeuré depuis vingt-cinq ans.

Les funérailles eurent lieu le 16 mars en l'église de Bellevue, au milieu d'un grand concours de fidèles. M. l'abbé Bernard, curé de Bellevue, fit la levée du corps. M. l'abbé Houle, de Rosthern, frère de la défunte, chanta le service. M. l'abbé Demers, de Bonne-Madone, bénit la fosse. MM. Leblond et Boeckler, de Rosthern, dirigèrent le chant ; Mme Leblond touchait l'orgue. Les porteurs furent les six frères de la défunte : MM. Omer, Alfred, Adélard, Walter, Joseph et Henri Houle. M. Philippe Turgeon beau-frère de la défunte, conduisait le deuil.

Mme Turgeon, née à Drummondville (Québec), en 1881, laisse dans le deuil, outre son époux et ses dix enfants, ses vieux parents, M. et Mme J.-A. Houle, de Rosthern, cinq soeurs et huit frères, tous demeurant au nord de la province.

Plusieurs offrandes de prières et de messes furent reçues pour le repos de son âme et servent à montrer l'affection et l'estime dont elle jouissait.

Les paroissiens de Bonne-Madone, Crystal Springs et Bellevue profitent de cette occasion pour offrir à M. Turgeon et à sa famille, ainsi qu'à la famille Houle leurs plus respectueuses condoléances en ce triste événement.

x

La logique de Toto.

Le jeune Toto joue bruyamment.

—Tu sais, lui dit sa mère, qu'il ne faut pas faire de bruit quand ton père dort.

—C'est que... si j'en fait quand il ne dort pas, il me donne des claques !..

BUTS DU DUMPING SOVIETIQUE

(*Communiqué de l'Ecole sociale populaire* — No 2)

Le Bureau permanent de l'Entente internationale vient d'adresser aux gouvernements un mémoire dont on lira avec intérêt les lignes suivantes :

Le *dumping* soviétique, rendu possible par les privations et le travail forcé de la population russe, porte en pleine crise un coup dangereux à l'économie de tous les Etats. En effet, comment l'ouvrier européen, comment l'ouvrier américain, auxquels sont dus un salaire, un logement, un habillement, une nourriture convenables, pourraient-ils supporter cette concurrence ? Demain l'accomplissement même partiel du plan quinquennal, aura des conséquences plus graves encore.

L'Etat soviétique, seul entrepreneur industriel et agricole, seul commerçant, juge et partie dans tous les cas, maître, grâce à la G. P. U., d'exploiter *ultra vires* le travail des ouvriers et des paysans, tout en maintenant ceux-ci dans cette situation misérable qui permet à sa propre tyrannie de durer, l'Etat soviétique qui ne tient pas compte du prix de revient parce qu'il dispose d'une main d'oeuvre qu'il paye en papier-monnaie et d'un pays immense au sol très riche, a commencé avec les appuis financiers et techniques de quatre des plus grandes puissances industrielles du monde, l'exécution du programme suivant :

Rendre en l'équipant industriellement, l'U. R. S. S. indépendante de l'étranger au point de vue économique, ce qui supprimera toute importation de l'étranger.

Organiser la puissance économique de l'U. R. S. S. de telle manière que, manoeuvrée par une direction unique et omnipotente, elle puisse être utilisée sans égards pour les besoins du peuple russe, pour détruire l'économie des pays dits capitalistes par une concurrence ruineuse sur tous leurs marchés.

On ne peut juger ce programme irréalisable que si on ignore la situation en U. R. S. S., où les normes habituelles et traditionnelles qui dictent notre jugement n'existent plus.

Si les choses poursuivent leur cours actuel, la situation des masses oouvrières européennes et américaines deviendra plus pénible encore qu'aujourd'hui, comme on le souhaite à Moscou.

Il n'est point trop tard pour agir. Au contraire, le moment est propice. L'exécution du plan quinquennal met l'U. R. S. S. dans une situation très tendue. Le Politbureau, le véritable dictateur de la Russie, est en proie à de grandes difficultés.

Deux mondes s'affrontent, qui tous deux sont dans une situation périlleuse. Les bolchéviks ont compris le caractère inexorable de cette opposition, et c'est là leur force, car leurs adversaires n'ont pas saisi la gravité du conflit. A Moscou, on se réjouit des difficultés que traversent tous les pays, de la situation économique terrible de l'Allemagne, de la détresse du commerce et de l'industrie britanniques, de la crise américaine. Qui tiendra le plus longtemps ? Le gouvernement soviétique ou les autres gouvernements ? Tel est le dilemme qui se pose.

Voici le moyen de résoudre ce dilemme en faveur de la civilisation contre la barbarie bolchéviste.

L'Etat soviétique n'a jamais dissimulé sa volonté de détruire l'économie des Etats dits capitalistes pour la remplacer par l'économie communiste. C'est le but final du plan quinquennal et de ses successeurs.

Cette offensive économique, qui a débuté par le *dumping*, se développera donc contre tous ces Etats. Rien de plus légitime par conséquent qu'une coalition de défense économique contre elle, et, ajouterons-nous, rien de plus efficace.

En effet, pour pouvoir mener cette offensive, l'U. R. S. S. doit posséder au préalable sur son propre territoire des usines, des machines, des techniciens.

Or, aujourd'hui encore, l'U. R. S. S. ne peut les obtenir que de l'extérieur.

Jusqu'à présent, ce sont précisément les Etats industriels menacés par le plan quinquennal qui les lui ont fournis.

L'U. R. S. S. a pu les payer parce qu'elle a pu, par le *dumping* et par ses autres exportations, se procurer des devises étrangères.

La suppression de cette aide technique à L'U. R. S. S. et l'abstention de toutes relations commerciales avec elle, signifieront *a contrario* l'écroulement du plan quinquennal, c'est-à-dire l'effondrement du régime soviétique, parce que c'est l'anéantissement de ses moyens d'action à l'intérieur comme à l'extérieur.

C'est donc à bref délai la libération du peuple russe et le salut du monde civilisé.

TRIBUNE LIBRE

Lettre à l'hon. J.-T.-M. Anderson

J'ai suivi avec un vif intérêt et attentivement le débat et le vote sur les amendements à la loi scolaire de la Saskatchewan, et je ne puis résister au désir de venir vous dire la triste opinion que mes compatriotes sont obligés d'avoir de vous.

Cette persécution systématique de notre langue française (l'une des deux langues officielles du pays), Ces mesures vexatoires, ces attaques et ces restrictions de la liberté démontrent que vous êtes loin de posséder les qualités requises pour être un véritable homme d'Etat.

Vous avez pu, M. Anderson, à l'aide de votre *gang* décréter la suppression de la première année d'enseignement du français dans les écoles de la Saskatchewan, c'est entendu. Mais sachez-le, M. Anderson, cela ne veut pas dire que notre belle langue française ne résonnera plus dans nos plaines de l'Ouest. Car nous appartenons à une race qui sait tenir lorsqu'elle a dit : "Je veux !" Et puis vous devez connaître la belle devise de la province de Québec : "Je me souviens". Eh bien, cette devise est aussi celle des 50 000 Canadiens de la Saskatchewan, et en leur nom je vous promets qu'ils se souviendront.

Comme votre attitude est loin de celle d'autres hommes d'Etat vraiment canadiens, ceux-là ! Permettez-moi, M. Anderson, de vous citer quelques passages des précieux témoignages que viennent de rendre à l'élément canadien-français Sir William Mullock, juge en chef, et l'Hon. George-S. Henry, premier ministre de la province d'Ontario. Sir William Murdock, dans des discours publics, a souligné la loyauté des Canadiens français, autrefois et aujourd'hui, ajoutant qu'ils jouent un rôle important dans l'équilibre des groupes ethniques, et que les Canadiens désirent avant tout voir leur pays grandir, s'embellir, s'enrichir, prospérer au dedans et devenir influent au dehors, par le développement simultané et harmonieux des qualités qui distinguent les deux principales races dont se compose notre population. L'Hon. Henry vient de reprendre la même idée devant un auditoire d'universitaires de Toronto, et déclare que la nationalité canadienne-française serait en quelque sorte la dernière tranchée contre laquelle viendraient se heurter les influences étrangères tendant à faire perdre au Canada son identité et sa physionomie particulière.

Un homme instruit comme vous, M. Anderson, a certainement appris l'histoire des peuples. J'aimerais (si cela n'était pas trop vous demander) que vous me disiez à quelle époque et dans quel pays il a été profitable pour le pays et pour un gouvernement de persécuter une minorité sérieuse et honnête.

Cette minorité, ces étrangers, ces *foreigners*, comme vous vous plaisez à nous appeler, quelle est-elle et qui sont-ils ?

Remonton, ensemble aux débuts de l'histoire de notre pays. Lorsque vous n'étiez simplement que maître d'école, vous deviez la savoir par coeur, cette histoire du Canada. Il se peut que les enquêtes royales et les élections partielles vous l'aient fait quelque peu oublier.

Nous voici en 1608 (il y a 325 ans de cela). Une petite colonie commence à se développer sur les bords du Saint-Laurent. C'est Ste-Croix (ce nom n'a pas la résonnance saxonne, n'est-ce pas ?) ; c'est aussi Port-Royal. En 1608, Samuel de Champlain fonde Québec, la métropole du Canada. Nous voyons aussi que le premier colon, qui, il y a 300 ans, fit reculer la forêt et sema le premier grain sur le sol canadien, Louis Hébert, appartenait lui aussi à cette race que vous appelez des *foreigners*.

Ce fut un homme de cette même race qui fonda Montréal (Ville-Marie), en disant : "Je fonderais cette ville même si tous ces arbres qui l'entourent étaient des Iroquois." En 1660, nous voyons Dollard des Ormeaux qui, avec seize compagnons, sauvent au prix de leur vie la colonie naissante et la seule civilisation qui à ce moment existait ici. C'est aussi Jeanne Mance, Frontenac, Laval, La Salle, Madeleine de Verchères, etc. : c'est sous la direction de tels hommes et de telles femmes que l'histoire a qualifié de héros et d'héroïnes, que se fonda la nation canadienne dont nous sommes fiers aujourd'hui. Puis voici La Vérendrye, surnommé par l'histoire le découvreur de l'Ouest. Il traça le chemin à ceux qui plus tard devaient en recueillir l'honneur.

Ce furent les descendants de cette race qui, en 1774, à peine 11 ans après la conquête, se groupèrent résolument avec les forces britanniques et refusèrent catégoriquement de se joindre aux révolutionnaires américains qui voulaient prendre le Canada à l'Angleterre. Leurs fils étaient aussi sous les armes pour défendre le pays en 1812 et lutter contre l'ennemi commun. Et est-ce que ce n'est pas une petite armée de Canadiens français, sous le commandement du colonel de Salaberry qui battit le général Hampton à Chateauguay en 1813 ? Et parmi nos contemporains, Sir Georges-Etienne Cartier et Sir Wilfrid Laurier n'ont certainement pas ternis la renommé de patriotisme des nôtres.

Ce sol canadien a été sillonné en tous sens par les nôtres, M. Anderson, et il n'y a pas une butte de terre, même dans l'Ouest, que nos découvreurs et nos missionnaires n'aient pas foulée du pied bien avant que la race soi-disant supérieure fit son apparition en Saskatchewan. C'est pourquoi nous nous sentons profondément offensés lors que l'on veut nous traiter en étrangers sur cette terre canadienne que les premiers nous avons arrosée de notre sang.

Par vos règlements sectaires et tyranniques, vous pouvez, M. Anderson, homme d'Etat à petit pied, entraver l'enseignement à l'école. Mais sachez-le, M. Anderson, il y a deux choses que vous n'arriverez jamais à faire : c'est d'étouffer notre foi et notre langue. Parce que nous prierons tant que dans le ciel il restera une étoile, et le verbe français sera parlé tant qu'il restera un petit Canadien.

Je termine, cher M. Anderson, en vous certifiant encore une fois que nous nous souviendrons !

Recevez, cher M. Anderson l'assurance de la considération que vous méritez.

Paul BOURDY.